

DÉTENTION DE KARIM WADE

Le groupe de l'Onu revient à la charge



M. Seong-Phil Hong : "Le Groupe de travail se tient à son avis selon lequel la détention de M. Karim Wade est arbitraire"

P. 3,4

Abdou Mbow (porte-parole Apr) : "Un avis ne saurait être une injonction à l'État"

"UN CAFÉ AVEC"

Les raisons d'un malaise



P.7

SCANDALES SEXUELS DANS LE CADRE DE LA MINUSCA

2 policiers sénégalais au banc des accusés



P.2

EN PRIVÉ AVEC... ABY NDOUR

"Comment je vis l'incarcération de Thione"



P.6

AVIS D'INPERT PAR JEAN MEÏSSA DIOP

La folie antireligieuse du dessin de presse

Le plus habile des pontonniers aurait réussi le chef-d'œuvre de jeter un pont entre le sac pour femme de Waly Seck et le bou-bou traditionnel du fondateur du mouridisme, Cheikh Ahmadou Bamba ; un habit masculin vite décliné en robe...

(LIRE À LA PAGE 2)



LOTÉRIE NATIONALE SENÉGALAISE

La LONASE informe le public de la 94^{ème} édition du Grand Prix d'Amerique qui aura lieu le dimanche 31 janvier 2016 à l'hippodrome de Paris-Vincennes.




SCANDALES SEXUELS EN CENTRAFRIQUE DANS LE CADRE DE LA MINUSCA

Deux policiers sénégalais au banc des accusés

Des soldats ou policiers de cinq pays (Bangladesh, Maroc, RD Congo, Niger, Sénégal) sont accusés d'avoir commis des abus sexuels sur des mineurs dans le cadre de la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), a révélé vendredi un haut responsable de l'ONU. Et c'est la première fois que l'ONU nomme publiquement et de sa propre initiative les pays dont sont originaires des responsables d'abus sexuels ou d'exploitation sexuelle parmi ses missions de maintien de la paix. "Je crois qu'il est difficile d'imaginer l'indignation que ressentent les personnes qui travaillent pour les Nations unies et pour la cause de la paix et de la sécurité lorsque des allégations de ce genre font surface. Notamment quand cela implique des mineurs, c'est difficile à comprendre", a dit hier le Sous-Secrétaire général de l'ONU chargé de l'appui aux missions,



Anthony Banbury, dans une déclaration pleine d'émotion à la presse à New York. Il a expliqué que ce serait bientôt la règle pour toutes les accusations de ce genre.

L'ONU doit publier le mois prochain un rapport dans lequel les pays seront nommés. Un site internet permettra, autant que possible, de suivre l'évolution des enquêtes et les sanctions éventuelles contre les Casques bleus

reconnus coupables. Il revient aux pays contributeurs de troupes de mener ces enquêtes et de gérer leurs éventuelles suites judiciaires.

Illustrant le fait que la transparence est un élément important de la lutte contre ce "fléau incroyablement difficile", M. Banbury a nommé certains des pays dont les troupes (toutes placées sous le drapeau de l'ONU) sont impliquées : le Bangladesh, la République démocratique du Congo (RDC), le Maroc, le Niger et le Sénégal. Des soldats ou policiers de ces pays sont accusés d'avoir abusé en tout de six victimes, toutes mineures, parfois en échange d'argent, entre janvier 2014 et décembre 2015.

Au bord des larmes, M. Banbury a affirmé que l'ONU faisait tout son possible pour venir en aide aux victimes, pour que justice leur soit rendue et pour empêcher que de tels abus soient commis de nouveau. ■

CARICATURE

La caricature du fondateur du Mouridisme par le site du journal Jeune Afrique suscite une vague d'indignation. Dans un article traitant d'une affaire de tenue vestimentaire, le magazine parisien a publié, sur son site web, une caricature du vénéré Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, provoquant la désapprobation, la colère de la communauté mouride, et au-delà, de tous les Sénégalais. Premier à condamner une telle provocation, le président de la République, Macky Sall, qui se trouvait à Addis Abéba en Ethiopie. A la suite du Chef de l'Etat, le gouvernement du Sénégal a exprimé toute son indignation et condamné, avec fermeté, cette "maladresse incompréhensible et inadmissible" de la part

d'un organe de presse qui s'identifie à l'Afrique et censé connaître, défendre et promouvoir la culture et les valeurs africaines.

CARICATURE (SUITE)

Dans un communiqué rendu public hier et signé par le porte-parole du gouvernement Seydou Guèye, "le gouvernement prend acte des excuses présentées par Jeune Afrique et tient à rappeler que le vénéré Cheikh Ahmadou Bamba, homme de Dieu, est un symbole national, un patrimoine culturel mondial, dont les enseignements fondés sur la paix, le travail, le pardon, le respect de l'autre, le culte du savoir, ont inspiré et continuent à inspirer toute l'humanité". Ainsi, "le gouvernement renouvelle tout son soutien et sa solidarité au Khalife général Cheikh Sidy Mokhtar Mbacké, à la communauté mouride, et à tous les hommes de Dieu et prendra toutes les dispositions nécessaires, pour la protection de nos figures historiques, le respect de nos valeurs et convictions religieuses".

JEANNE D'ARC

L'ex-comptable de Jeanne d'Arc, Séga Diop, est blanc comme neige dans l'affaire du présumé détournement au club de la vieille Dame. La Chambre d'accusation a confirmé l'ordonnance de non-lieu total que le juge d'instruction lui avait accordée. Alors qu'il avait été inculpé dans cette affaire, avec l'ancien président de la JA Momar Ndiaye et le trésorier Pape Abdou Dieng, Séga Diop avait été blanchi par le juge d'instruction. Non satisfait de la décision, le parquet avait interjeté appel afin que l'ancien comptable du club de la vieille Dame soit renvoyé en jugement au même titre que Momar Ndiaye et Pape Abdou Dieng. Mais les juges d'appel l'ont désavoué. Par consé-

quent, seul l'ancien Président et son trésorier vont être jugés devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance portant sur la somme de 800 millions de francs CFA. Un montant issu de la vente d'un terrain de 20 043 m² situé à Sotrac Mermoz que Momar Ndiaye avait cédé en juillet 2008. Selon le plaignant, l'argent n'a pas été utilisé à bon escient.

ADS

Le capitaine Ousmane Sarr n'est plus commandant de la compagnie de gendarmerie des transports aériens. Il a été remplacé par le Capitaine Samba Diallo. Ousmane Sarr quitte ses fonctions pour se rendre en Espagne où il doit suivre une formation. Mais avant d'aller en Europe, le capitaine Sarr a droit à tous les honneurs de ses collègues avec qui il partageait l'aéroport Léopold Sédar Senghor. Hier, l'Agence des aéroports du Sénégal (Ads) dirigée par Pape Maël Diop a organisé, en son honneur, un pot de départ. Tous les acteurs de la plate-forme aéroportuaire étaient présents pour louer les qualités de cet homme durant ces trois années de service.

SÉNÉGAL/KENYA

Le Sénégal et le Kenya ont mis en place une commission mixte. L'accord a été signé hier, en marge de la 28ème Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine (UA), tenue à Addis-Abeba, en République Fédérale Démocratique d'Ethiopie. Selon un communiqué du Service de l'information, de la communication et des relations publiques du ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, l'accord a été scellé entre le ministre Mankeur Ndiaye et Madame Amina Chawahir Mohamed, minis-

AVIS D'INEXPERT

PAR JEAN MEÏSSA DIOP

La folie antireligieuse du dessin de presse

Le plus habile des pontonniers aurait réussi le chef-d'œuvre de jeter un pont entre le sac pour femme de Waly Seck et le boubou traditionnel du fondateur du mouridisme, Cheikh Ahmadou Bamba ; un habit masculin vite décliné en robe, tout ce qu'il y a de plus féminin, dans une caricature du site de l'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique édité à Paris. Ce fut outrecoûdant, choquant, désinvolte, irrespectueux de la foi des mourides (et pas seulement eux) qui ont clamé leur révolte contre une caricature. Toujours et encore cette caricature que voudraient encore justifier les démagogues de la liberté d'expression qui ne sous-entend pas l'attitude d'insulter l'autre dans ses convictions religieuses. Le magazine Jeune Afrique et son prolongement virtuel sont supposés être suffisamment africains pour savoir les sensibilités religieuses sur le continent noir. Même une connaissance sommaire du Sénégal doit incliner à savoir que le mouridisme et son fondateur sont des sacralités dont il ne faut pas rire (si tant est qu'il y a quelque chose d' hilarant dans ce qui fonde la relation de l'homme avec son Créateur).

On ne sait même plus ce qui est arrivé au dessin de presse (en Occident, nous voulons dire) pour que ses grandes, petites et moyennes signatures en viennent à croire que le succès de leurs planches est dans l'insolence contre le sacré. D'aucuns plaideront la foi en recul dans les pays occidentaux, le haut niveau atteint par la liberté de presse pour justifier le spécieux droit (en certaines circonstances, notamment celles liées à la religion) de rire de Dieu et de tout ce qui est en relation avec l'Etre transcendant.

La presse a tant à faire, son champ de labour, sa mission de diffusion de l'information "exacte et intéressante" est si vaste qu'elle ne doit pas se laisser dériver vers des caricatures dessinées ou écrites scandaleuses qui ne peuvent que lui valoir inimitié et réprobation.

Un journaliste a tant à dire, il a tant à écrire pour avoir besoin d'amalgames irrévérencieuses comme affubler d'une robe féminine un saint homme pour illustrer un sujet sur un jeune homme, musicien de stature moyenne, suspecté de penchants homosexuels et moqué pour ses élans et atours quelque peu androgynes.

Passés l'impair et les excuses présentées par Jeuneafrique.com, cet organe de presse ferait bien d'expliquer comment un "sac de Waly" a pu aboutir à un boubou devenu robe. Rien que cela...

Le journaliste ne doit pas faire de la publicité. Il faudra le dire, le

répéter, même si les contrevenants au code de l'éthique et de la déontologie et de la Charte des devoirs de journalistes professionnels (rédigé à Paris en 1918, révisé à Munich en 1971) ne veulent pas entendre d'autre raison que l'argent qu'ils tirent de leur pratique à rebours des normes de l'éthique professionnelle. Ce pied de nez à l'éthique journalistique a pris des proportions et connaît un niveau de "récalcitrance" tellement élevé au Sénégal que le Conseil pour l'observation des règles d'éthique de déontologie (Cored, organe d'autorégulation de la presse sénégalaise) lui a consacré une édition de son "Cas d'école", mercredi dernier, 27 janvier 2016. La Radio Rfm a, elle aussi, abordé la question dans sa rubrique "Critique médias" et a eu le courage d'interroger un présentateur vedette du journal télévisé de la RTS 1, Ibrahima Diédhiou, très courageux et franc dans ses réponses à des interpellations le dépeignant comme journaliste connivent en ce qu'il opacifie la ligne entre le professionnel de l'information et le publiciste.

Le risque est très grand d'être journaliste, payé pour cela, et se surnommer "ambassadeur" et "représentant" (sic) d'un annonceur et de taire des informations défavorables concernant ce même annonceur. Il y a fort à parier que la connivence avec l'annonceur-payeur l'emportera, puisque qui paye commande la musique.

Diédhiou a avancé, pour se justifier, la misère sociale dans laquelle vit le journaliste qui est ainsi obligé, pour paraphraser Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal français Le Monde, de laisser ses moyens de vivre l'emporter sur ses raisons de vivre. Des journalistes affirment pourtant très bien gagner leur salaire au sein de leur entreprise au point de donner (à la radio, s'il vous plaît) un aperçu de leur bulletin de salaire, de se moquer de l'inanité de la haine des journalistes "jaloux de leurs véhicules de luxe et de leur compte bancaire très créditeur" (sic), mais n'en continuent pas moins d'être agents publicitaires.

Intervenant à cette conférence débats du Cored, Mamoudou Ibra Kane, directeur général du groupe de presse Futurs Médias, a estimé qu'"il faut toujours dissocier l'information et le commercial. Si on fait la part des choses, on peut exercer le métier convenablement. Les deux mamelles d'un organe de presse, c'est l'information et le spot publicitaire. Je fais partie de ceux qui pensent qu'un journaliste ne doit pas prêter sa voix à la publicité". Que peut-on dire de plus ? Rien. A part qu'en tant que patron de presse, Mamoudou Ibra est bien placé pour imposer sa conviction à certain (oui, certain, sans "s") de ses journalistes. ■

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication :
Mahmoudou Wane
Rédacteur en chef :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef délégué :
Gaston Coly

Rédaction :
Biguè Bob, Adama Coly, Georges Diatta,
Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida
Diène, Ousmane Laye Diop, Assane
Mbaye, Aliou Ngamby Ndiaye, Fatou Sy,
Cheikh Thiam, Babacar Willane
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
70 746 50 16
Impression : **AFRICOME**

DEUXIÈME AVIS DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'ONU SUR L'AFFAIRE KARIM WADE

Un nouveau désaveu pour l'Etat du Sénégal...

C'est un gros caillou qui vient d'être mis dans la chaussure de l'Etat. Après avoir réexaminé le dossier du Sénégal dans l'affaire Karim Wade, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire est plus que jamais convaincu que l'ancien ministre de la Coopération internationale est détenu arbitrairement. Les arguments des avocats de l'Etat ne lui ont pas fait changer d'avis.



Karim Wade

■ GASTON COLY

“Le Groupe va réexaminer le dossier du Sénégal. On va déposer des pièces lui permettant de mieux comprendre ce qui s'est passé. Nous ne pouvons rien dire pour le moment, mais ils nous ont promis de réexaminer ce dossier et ont exprimé leur gêne par rapport à certaines déclarations”, déclarait confiant Me Moussa Félix Sow en septembre. Les avocats de l'Etat du

Sénégal venaient d'obtenir du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire le réexamen du dossier Karim Wade. Tout l'optimisme des conseils de l'État transpirait à travers ces propos de Me Yérém Thiam: “Nous sommes allés leur dire notre façon de penser. Le président était extrêmement gêné. Le secrétaire était extrêmement gêné.”

Quatre mois plus tard, il faut croire que cette gêne est passée, puisque le nouvel avis de ce groupe de travail ne

souffre d'aucune ambiguïté et confirme le premier en date du 20 avril 2015. “Le Groupe de travail se tient à son avis selon lequel la détention de M. Karim Wade est arbitraire”, déclare le Président du groupe de travail M. Seong-Phil Hong dont les propos sont rapportés par un communiqué parvenu à EnQuête. “Nous ne disposons d'aucune nouvelle information susceptible de nous amener à modifier notre décision”, poursuit-il. Par conséquent, les experts de l'ONU continuent de demander au gouvernement du Sénégal de prendre les mesures nécessaires pour remédier à la situation et la rendre conforme aux normes internationales des droits de l'Homme.

En effet, l'avis du 20 avril 2015 stipule que “la privation de liberté de Karim Wade est arbitraire en ce qu'elle est contraire aux articles 9 et 10 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) ainsi qu'aux articles 9 et 14 du Pacte international sur les droits civils et politiques (PIDCP), et relève ainsi des catégories I et III des critères applicables à l'examen des affaires

soumises au Groupe de travail”. De ce fait, “le Groupe de travail demande au Gouvernement de la République du Sénégal de prendre les mesures nécessaires pour remédier au préjudice subi, en prévoyant une réparation intégrale conformément à l'article 9(5) du PIDCP”. L'équipe dirigée par le Sud-Coréen Seong-Phil Hong ne manque pas de requérir “la coopération pleine et entière de la République du Sénégal dans la mise en œuvre de cet avis pour effectivement remédier à une violation du droit international”.

Conflit d'intérêts avec Roland Adjovi Sètondji : le groupe de l'ONU botte en touche

En outre, au moment d'introduire la demande de réexamen du dossier Karim Wade, les avocats de l'Etat avaient fait état de “violations par le groupe de ses propres règles de fonctionnement”. Mes Moussa Félix Sow, Yérém Thiam, Samba Bitèye et Bassirou Ngom déclaraient nourrir une suspicion légitime sur l'intégrité de l'avis, à cause d'un conflit d'intérêts flagrant. Les conseils mettaient en cause M. Roland Adjovi Sètondji du Bénin. “Le 15 avril, avant que l'avis ne soit rendu (29 avril), M. Adjovi, qui est vice-président, a participé à un panel à Paris pour parler de détention arbitraire de Karim Wade avec quelques membres du Pds. Il était invité au niveau du barreau de Paris, dont le bâtonnier Me Olivier Sur est l'avocat de Karim Meissa Wade. Plus grave, le 31 août à Genève, il a fait une interview à la presse (La Tribune) pour prendre position sur l'affaire Karim, malgré son obligation de réserve”, avait dénoncé Me Sow. Ceci en viola-

tion du point 5 du Groupe qui stipule : “Lorsque le cas est examiné ou la visite sur place concerne un pays dont l'un des membres du Groupe de travail est ressortissant, ou dans toute autre situation où il peut y avoir un conflit d'intérêts ; le membre concerné ne peut pas participer aux délibérations sur le cas, à la visite ou à l'établissement du rapport sur la visite”. Me Sow faisait remarquer que M. Adjovi était de même nationalité béninoise que Pierre Agbogba, coprévenu de Karim Wade dans cette affaire.

En rendant ce nouvel avis, le groupe de travail de l'ONU souligne avoir tenu compte des observations des avocats de l'Etat du Sénégal. “Nous sommes au courant des allégations relatives à un conflit d'intérêts supposé de l'un des membres du Groupe de travail qui l'exclurait de la participation aux délibérations dans cette affaire. Nous avons examiné l'allégation et constaté qu'elle était sans fondement”, déclare le président Seong-Phil Hong. “Le groupe de travail, poursuit-il, estime que ses membres ont scrupuleusement adhéré au Code de conduite des titulaires de mandat des Procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme, qui les oblige à exercer leurs fonctions sur la base d'une évaluation indépendante, impartiale et professionnelle des faits en se fondant sur les normes des droits de l'Homme internationalement reconnues.”

Pour rappel, Karim Wade est en prison pour détention, selon la CREI, d'un patrimoine sans rapport avec les revenus légaux qu'il a perçus au titre de ses fonctions officielles. Ce patrimoine, le fils de l'ancien président l'a toujours contesté. ■

...L'opposition crie victoire

Le Parti démocratique sénégalais et ses alliés sont plus que jamais convaincus de la détention “arbitraire” de Karim Wade. La publication du deuxième avis du groupe de travail de l'Onu sur cette affaire les reconforte dans leur certitude.

■ HABIBATOU TRAORE

Les prolongations de l'affaire Karim Wade se jouent sur le plan international. Le 20 avril 2015, le groupe de travail des Nations unies, saisi par le Parti démocratique sénégalais, avait donné son avis sur la détention de Wade fils. Ce groupe qui avait caractérisé cet emprisonnement “d'arbitraire”, a sorti un communiqué de presse hier pour confirmer sa décision. “Le Groupe de travail se tient à son avis selon lequel la détention de M. Karim Wade est arbitraire. Nous ne disposons d'aucune nouvelle information susceptible de nous amener à modifier notre décision”, peut-on lire dans le communiqué paraphé par le Président du groupe de travail M. Seong-Phil Hong.

Une déclaration qui reconforte les membres du Front patriotique pour la défense de la République (Fpdr) en général et ceux du Parti démocratique sénégalais en particulier dans leur combat pour la libération de Wade fils.

La députée libérale Aida Mbodji pense que le caractère arbitraire de

cette détention ne souffre d'aucune ambiguïté. “Conformément à la résolution 1900, adoptée en 2012, toutes les conditions sont réunies pour dire que la détention de Karim Wade est arbitraire”, laisse-t-elle entendre. En plus de la libération de son candidat à la prochaine présidentielle, l'ancienne mairesse de Bambey estime que le gouvernement du Sénégal doit réparer les préjudices causés à travers cette détention. “Comme le stipule l'article 9 aliéna 5 des pactes internationaux relatifs au droit de l'Homme, au droit civil et politique, nous leur demandons de prévoir une réparation intégrale conformément à l'article 9”, recommande la parlementaire.

Son collègue à l'Assemblée nationale, Mamadou Diop Decroix, estime pour sa part que cet avis intervient dans un contexte que certains considèrent à tort ou à raison comme un contexte de détente. “L'un dans l'autre, je considère que le Président Sall a désormais les coudées franches pour libérer Karim Wade sans condition”, a plaidé le coordonnateur du Front patriotique pour la défense de la République. Ce qui fait dire au



Aida Mbodji

Secrétaire général du Rassemblement démocratique sénégalais (Rds) que le gouvernement ne doit pas persister “à se payer le luxe de tourner en dérision les avis de ce groupe qu'on nomme de l'Organisation des Nations unies”. Un avis bien partagé par l'Union centriste du Sénégal qui pense que notre pays n'a pas le droit de fouler du pied les pactes qu'il a ratifiés au plan international. “Cela n'honore ni le Sénégal, ni la République, ni le Président Macky Sall”, a fait savoir le porte-parole du parti, Aboubacry Diassy.

“On ne parle ni de libération conditionnelle, ni de grâce”

Selon ces membres de l'opposition, le gouvernement a le devoir de tenir compte de ce deuxième avis. Surtout que les avocats de l'Etat avaient saisi ledit groupe de travail pour le faire revenir sur son premier avis. “Cela n'a pas prospéré puisque le groupe de travail a réaffirmé l'ar-

bité. Donc à ce jour, nous continuons de présenter la détention de Karim Wade comme arbitraire”, a soutenu la présidente du Conseil départemental de Bambey. Un de ses frères de parti qui a requis l'anonymat renseigne qu'après la publication du premier rapport, les avocats de l'Etat se sont rendus à Genève pour plaider leur cause mais ont fini par perdre. “Ils ne peuvent plus dire qu'ils ne reconnaissent pas cette juridiction car ils y sont allés avec une batterie d'avocats français comme sénégalais”, avertit notre source. “Ils ont fait une conférence de presse et ont dit qu'il y avait une collusion frauduleuse entre Karim Wade et un membre du groupe de travail. La seule chose qui reste est de respecter la décision internationale. Le Sénégal a signé des conventions et est membre des Nations unies, donc il est obligé de respecter l'avis du groupe de travail”, a-t-il fait savoir. C'est dans cette même perspective que s'inscrit son allié de Bokk Gis Gis, Moussa Diakhaté qui rappelle qu’“un premier avis est sorti, le gouvernement qui n'était pas d'accord a porté l'affaire au niveau de cette juridiction pour un deuxième jugement. Puisqu'ils ont fait confiance à ce groupe consultatif, ils n'ont qu'à se conformer à sa décision”. Pour le porte-parole du Pds, Babacar Gaye, il s'agit “d'un vrai camouflet pour l'Etat du Sénégal et ses avocats dans la mesure où le Groupe de travail

rejette les accusations portées sur M. Adjovi, un compatriote africain chargé du suivi du dossier de Karim Wade ; et déboute l'Etat du Sénégal qui s'est beaucoup agité pour la révision de l'avis N°4-2015 favorable à Karim Meissa Wade”.

Dans sa détermination de faire libérer leur camarade, les libéraux comptent explorer toutes les pistes. “En essayant d'éradiquer l'arbitraire au niveau de la justice et tout faire pour qu'il n'y ait plus de détention arbitraire. De manière générale, nous nous battons contre la détention arbitraire, c'était le motif de la pétition que nous avions lancée”, déroule Aida Mbodji. Son camarade de parti qui a requis l'anonymat renseigne que sa formation politique exige la libération immédiate et sans condition de leur candidat, Karim Wade. “On ne parle ni de libération conditionnelle, ni de grâce. Le Pds continue de clamer l'innocence de Karim Wade et si le gouvernement persiste, il sera contraint de prouver aux Sénégalais ce que Karim Wade a détourné après quatre ans d'enquête”, a-t-il rajouté. Dans cette même dynamique, le porte-parole de la formation politique de Me Wade explique que son parti exige de l'Etat du Sénégal l'application de l'Avis d'avril 2015 et la libération immédiate de Karim Wade détenu arbitrairement. Babacar Gaye appelle ainsi les différentes coordinations du Parti démocratique sénégalais à faire face au régime pour la libération de Karim Wade. ■

ABDOU MBOW (PORTE-PAROLE ADJOINT DE L'APR)

“Le groupe de travail de l'Onu n'est pas un tribunal”

Le second avis du groupe de travail de l'Onu sur la détention jugée “arbitraire” de Karim Wade ne semble point ébranler les tenants du pouvoir. Selon le porte-parole adjoint du parti au pouvoir, l'Alliance pour la République, “ce groupe de travail n'est ni un tribunal ni une juridiction dont l'avis est contraignant”. Dans cet entretien avec EnQuête, Abdou Mbow revient aussi sur l'actualité dominée par les concertations sur les réformes institutionnelles. Avant de condamner fermement la caricature par Jeune Afrique, du fondateur du Mouridisme.

■ PAR ASSANE MBAYE

Le groupe de travail de l'Onu a confirmé hier son avis sur la détention de Karim Wade. Selon cette entité, le fils de l'ancien président de la République est arbitrairement emprisonné. Quelle appréciation faites-vous de cet avis ?

Comme vous l'avez dit, il s'agit d'un avis et un avis ne saurait être une décision ou une injonction à l'Etat du Sénégal. L'Etat du Sénégal est souverain des lois et règlements qui régissent notre pays. Il y a un Code de procédure pénale mais aussi sur le plan législatif, des lois ont été votées par l'Assemblée nationale. Maintenant le groupe de travail des Nations unies peut bien donner un avis. C'est un groupe de travail comme son nom l'indique. Ce n'est ni un tribunal, ni un lieu où on donne des jugements. Ce sont juste des avis qu'on donne à un Etat ou à une juridiction. Ils ont donné leur avis. L'Etat du Sénégal, à travers le ministère de la justice et ses démembrés, va étudier cet avis et va donner sa position officielle. Mais nous, en tant que politique, on avait dit et on le redit, nous sommes un Etat souverain, régi par des lois et règlements. Nous avons dit en tant que parlementaire que la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) est légale et le Conseil constitutionnel l'a dit à haute et intelligible voix.

Ce second avis fait suite à une demande de révision formulée par les avocats de l'Etat dans cette affaire. Est-ce que cela ne traduit pas un revers essuyé par le régime ?

Les lois et règlements sont faits par les hommes et votés par le Parlement. Mais à chaque fois, on améliore l'arsenal juridique de tout un pays. Vous avez vu que le président de la République a proposé un projet de révision de la Constitution, la charte fondamentale qui régit notre pays à plus forte raison une réforme de la Crei ou bien de l'architecture juridique de notre pays. Je pense que cela, c'est tout à fait normal. C'est dans l'ordre normal des choses, c'est comme ça que fonctionne un Etat. Donc je ne vois pas de problème par rapport à cette demande formulée par les avocats de l'Etat. Il n'enlève en rien la légalité de la juridiction qui a condamné Karim Wade qui est en train de purger sa peine.

A la longue, est-ce que cette affaire ne risque pas d'écorner l'image même du pays ?



Cela ne peut en aucun cas écorner l'image de notre pays. Vous savez bien que le président de la République, aujourd'hui, a un leadership international qui est reconnu en Afrique et partout dans le monde. En atteste la présidence de la Cedeao qu'il assure ainsi que la présidence du Nepad, la présidence en exercice de la Francophonie et de l'Oci et tant d'autres distinctions qui lui ont été décernées en Afrique et dans le monde. Le Sénégal est un exemple de démocratie en Afrique et même dans le monde. Dernièrement, il a été classé parmi les trois pays les plus réformateurs en Afrique. Et par rapport à l'indice de perception de la corruption dont on parle, vous avez vu que le Sénégal, parmi les 10 pays africains, est le seul qui, en trois ans, a fait des bonds chaque année. Ce qui veut dire que l'engagement du président de la République à éradiquer la corruption et à perpétuer le régime démocratique qu'on a est confirmé sur le plan national et international.

Outre Karim Wade, il y a également d'autres responsables du Pds qui ont été emprisonnés même si certains ont été libérés récemment. Cette situation ne traduit-elle pas un abus de pouvoir du régime ?

Non ! Loin de là ! Ce n'est pas un abus de pouvoir. Aujourd'hui au Sénégal, la séparation des pouvoirs est une réalité. L'Exécutif fait son

travail paisiblement. Le pouvoir judiciaire travaille sans aucune influence de l'Exécutif. Le Législatif est en train lui aussi de faire son travail convenablement. Ce qui veut dire que la séparation des pouvoirs est une réalité dans notre pays. Maintenant il faut que les gens comprennent que ceux qui ont été emprisonnés l'ont été par la justice. Le Président Macky Sall n'a emprisonné personne. C'est la justice qui a décidé de les libérer. Je pense qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat. C'est comme ça que fonctionne un Etat et cela entre dans l'ordre normal des choses.

Mais on a comme l'impression que depuis l'avènement du régime de Macky Sall, pour un oui ou pour un non, on emprisonne certains responsables de l'opposition qu'on libère souvent au bout de quelques mois sans procès. Est-ce que cela n'obéit pas à des logiques politiques ?

Vous-mêmes vous savez que nous sommes dans un pays démocratique. Vous-mêmes vous savez que ce n'est pas pour un oui ou pour un non qu'on emprisonne quelqu'un au Sénégal. Le Sénégal est l'un des pays les plus démocratiques dans le monde où on peut dire ce que l'on veut sans pour autant être inquiété par la justice. Cela est connu de tous. Maintenant il faut voir exactement ceux qui ont été emprisonnés, pourquoi ils l'ont été,

s'ils ont commis des fautes oui ou non. Parce que dans ce pays, parfois, on dit ce que l'on veut, on commet des fautes, on insulte une institution à savoir le président de la République et les gens disent que voilà, c'est la liberté d'expression ou la liberté d'opinion. Je dis que démocratie ne veut pas dire anarchie, liberté d'expression ne veut pas aussi dire, faire ce que l'on veut et comme on l'entend.

La libération d'Oumar Sarr et de certains de ses camarades est survenue dans un contexte où le président de la République, Macky Sall appelle à des concertations sur les réformes institutionnelles...

(Il coupe) C'est juste une coïncidence. Le président de la République, depuis qu'il a accédé à la magistrature suprême du pays, a toujours opté pour le dialogue. Pour lui, pour construire ce pays, il faut que les acteurs politiques et la société civile puissent discuter pour trouver un compromis sur l'essentiel qui est de travailler à ce que le pays puisse aller de l'avant. Le chef de l'Etat a toujours œuvré dans ce sens et ce n'est pas aujourd'hui qu'il va renoncer à cela. La justice a libéré certaines personnes, c'est juste une coïncidence mais cela n'a absolument rien à voir avec l'appel au dialogue du président de la République. Maintenant il faut saluer l'apaisement noté au sein de l'espace politique et social.

Comment appréciez-vous la posture du Parti démocratique sénégalais qui fixe ses conditions avant de répondre à cet appel au dialogue ?

On ne peut pas imposer au président de la République la libération d'un tel ou d'un autre pour répondre à l'appel à la concertation qu'il a émis. Je pense que ça, c'est un faux débat. Ce qu'il faut noter, c'est que le dialogue aura bel et bien lieu. Le président a décidé de rencontrer les partis politiques, la société civile, les personnalités indépendantes. Il a déjà rencontré quelques acteurs culturels et sociaux. Il va continuer ses consultations pour rencontrer toutes les couches sociales afin que tout le monde soit informé de ce qu'il veut faire.

Certains politiques reprochent au président de la République d'avoir appelé à des concertations après avoir saisi le président de l'Assemblée nationale et le Conseil constitutionnel.

Encore une fois, ce sont dans les prérogatives constitutionnelles du président de la République de demander l'avis du Conseil constitutionnel et du président de l'Assemblée nationale. Il faut que les gens arrêtent de poser de faux débats. Parce que ce sont des prérogatives constitutionnelles du président de la République. Cela n'a rien à voir avec les consultations qu'il peut avoir avec un tiers ou avec les partis d'opposition. Ses prérogatives constitutionnelles lui donnent le droit de consulter le président de l'Assemblée nationale et le Conseil constitutionnel. Ça, c'est une chose. Maintenant une autre chose, c'est d'informer les partis politiques, la

société civile, les citoyens de ce qu'il veut faire. Aujourd'hui, on n'a pas encore fixé la date du référendum et celle de la prochaine présidentielle. Si c'était le cas, on pourrait dire que le président est en train de prendre des décisions unilatérales sans pour autant consulter les acteurs. Encore que la Constitution lui permet cela. Mais lui, en tant qu'homme de dialogue, veut rencontrer tout le monde pour communiquer sur ce qu'il veut faire. Le chef de l'Etat a les prérogatives de fixer les dates des élections. C'est lui qui a les prérogatives de consulter le président de l'Assemblée nationale et le Conseil constitutionnel.

Même si le président de la République a rassuré récemment que le référendum et la présidentielle auront lieu en 2016 et en 2017, il n'a pas déterminé des dates exactes. Cela ne risque-t-il pas de fausser les règles du jeu démocratique ?

Je ne le pense pas. Attendons que cela arrive pour dire que les jeux sont faussés.

Mais dans un délai si court, pensez-vous que les partis politiques puissent disposer de suffisamment de temps pour se préparer ?

Absolument. Le président de la République est encore dans les délais et les partis politiques ont tout le temps nécessaire pour se préparer aux élections. A ce niveau, je pense qu'il n'y a aucun problème.

Comment appréciez-vous la publication sur le site de Jeune Afrique d'une caricature du fondateur du Mouridisme ?

Nous condamnons fermement la caricature du vénéré Cheikh Ahmadou Bamba. Je ne parle pas du Sénégal mais l'œuvre de Cheikh Ahmadou Bamba dépasse nos frontières. Cet homme est à vénérer parce que c'est une figure emblématique de la religion musulmane. Heureusement que Jeune Afrique s'est excusé mais il doit veiller à ce que pareille chose ne se reproduise plus. Ceci doit cesser. Nous ne pouvons pas accepter qu'un homme de la trempe de Serigne Touba soit caricaturé.

Après du pétrole, du gaz a été trouvé au Sénégal. Quel impact cela peut-il avoir sur notre économie ?

Nous sommes dans un pays qui se veut émergent et les autorités étatiques sont en train de travailler pour que l'économie puisse être redressée. On ne peut pas du jour au lendemain trouver du gaz. C'est un travail de longue haleine que les gens ont fait sans bruit pour arriver à ces résultats. Nous ne sommes pas un régime qui travaille dans la fanfaronnade en faisant du tintamarre. Nous travaillons de manière discrète pour avoir des résultats. Cela peut avoir un impact réel sur le vécu des citoyens sénégalais. Nous étions en train de travailler à établir un partenariat avec la Mauritanie pour avoir du gaz là-bas. Aujourd'hui qu'on le découvre chez nous, nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous avons des problèmes sur le plan de l'énergie et avec cette découverte, nous arriverons à solutionner cela. ■

ME SIDIKI KABA (MINISTRE DE LA JUSTICE)

“Boy Djinné n’est pas un Gambien”

Le ministre de la justice Me Sidiki Kaba était hier l’invité des vendredis de Sup de Co. Il s’est prononcé sur les affaires Boy Djinné et Massata Diack.

— AIDA DIENE

Le ministre de la justice Me Sidiki Kaba est revenu hier sur l’affaire Boy Djinné qui crée beaucoup de suspicion. Il en a profité pour rétablir la vérité sur la nationalité du pensionnaire de la prison de Miles Two de Banjul. “Boy Djinné n’est pas un Gambien. Ce n’est pas un djinn. C’est quelqu’un qui a bénéficié de complicité qui lui a permis de s’enfuir. Il ne se transforme pas en serpent. Il a de l’argent et il le donne. Et on va le combattre. L’enquête a donné des éléments et des sanctions seront prises”, a soutenu le ministre, lors de son exposé sur le thème «Souveraineté et justice internationale». Il était l’invité des vendredis de Sup de Co. La procédure d’extradition de Boy Djinné, a-t-il ajouté, est en cours. Me Sidiki



Sidiki Kaba

Kaba promet de combattre la corruption dans la plus grande responsabilité. Selon le ministre, «l’affaire Boy Djinné est plus grave que celle Massata Diack».

Interpellé sur le cas du fils de Lamine Diack, le Garde des Sceaux a souligné

que “tous les actes qui sont nécessaires seront faits”. “Le dossier se déroule en France. Nous n’avons que des commentaires. Ce qui est sûr et certain, c’est que nous n’avons pas encore le dossier. Mais j’affirme que Massata Diack est de nationalité sénégalaise. Si vous demandez à

un Français d’extrader un Français, il ne le fera pas”, déclare Me Kaba.

“La corruption gangrène notre société”

Parlant du thème : «Souveraineté et justice Internationale», Me Sidiki Kaba a prévenu : “Il ne faut pas qu’il y ait la corruption dans la justice. Le premier socle de la République, c’est l’égalité de tous les citoyens devant la loi”. “Nous avons le droit de veiller à ce que la justice soit rendue dans les meilleures conditions, de façon transparente. Qu’elle soit équitable.”

Le ministre a tout aussi rappelé que la justice a deux volets : la répression et la réintégration qui est mal connue, à son avis. “Si vous faites gage de bonne conduite, vous pouvez bénéficier d’une libération conditionnelle. 900 et quelques détenus en ont profité”. D’ailleurs, dit-il, un centre de réinsertion sera inauguré, d’ici 10 jours, à Liberté 6. ■

SALE TEMPS POUR LES DEALERS De la cocaïne, du crack et du chanvre saisis par l’OCRTIS et la Douane

Les limiers de l’OCRTIS ont saisi durant la nuit du jeudi au vendredi de la cocaïne et du crack chez deux Nigériens. La Douane a elle saisi 910 kg de chanvre indien à Joal.

En les traquant et les envoyant en prison, l’Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) est en train de pousser les dealers dans leurs derniers retranchements. Ces temps-ci, l’office de répression multiplie les saisies et les arrestations. La dernière opération risque de marquer les esprits. Les policiers ont mis hors d’état de nuire deux Nigériens. F.S. Ouakfort et C.A. Niaguroqui étaient en possession de 40g de cocaïne, 9g en cristal, 2 pierres de crack. Les deux trafiquants détenaient en outre 337 g de farine de blé.

Selon nos sources, les hommes du Commissaire Idrissa Cissé ont exploité des renseignements qui les ont menés à Ouest Foire et à Yoff. Les deux Nigériens ont été arrêtés, durant la nuit du jeudi au vendredi vers les coups de minuit, avec une petite quantité de cette drogue dure. L’équipe du bureau des opérations de l’OCRTIS s’est ensuite rendue à Ouest Foire où logent les deux trafiquants. Une perquisition leur a permis de trouver le reste de la drogue dans le luxueux appartement. Selon nos informations, pour brouiller les pistes, les deux trafiquants menaient leurs activités loin de leur domicile.

Ils sont tous les deux en garde à vue dans les locaux de l’OCRTIS, en attendant leur probable déferrement pour les délits de trafic international de drogue.

Près de 910 kg de chanvre indien saisis par la Douane

Dans cette traque de tout bord, la Douane n’est pas en reste. En effet, durant la journée d’hier, les gabelous ont saisi 910 kg de chanvre indien, par le truchement de leur subdivision maritime. Dans un premier temps, la Brigade Haute mer a saisi 720 kg, d’une valeur estimée à 40 millions. Ensuite celle de Joal a mis la main sur 190 kg estimée à 11 millions. Il faut préciser que l’administration des Douanes a saisi, durant l’année 2015, plus de 6 tonnes de diverses drogues dont la cocaïne, le chanvre indien, les amphétamines, les métamphétamines. ■

CHEIKH THIAM

VOL À L’ÉCOLE DE SANTÉ MILITAIRE

Deux soldats au bord de la radiation

Deux soldats en service au Camp Dial Diop encourent trois mois de prison ferme pour vol et complicité de vol au préjudice d’élèves de l’Ecole de santé militaire (ESM).

— FATOU SY

Engagé dans les rangs de l’armée, depuis 2010, Ousseynou Ndiaye risque de s’arrêter au grade de soldat de première classe et de retourner à la vie civile. Sa carrière est hypothéquée par une affaire de vol qui risque de le conduire à la radiation. Car, si jamais le tribunal militaire suit le parquet dans ses réquisitions, Ousseynou Ndiaye, en service à la Compagnie de soutien de l’ESM, sera condamné à trois mois ferme. La même sanction plane sur la tête de son frère d’arme et complice Mouhamed Diarra. Seulement une telle peine a pour effet leur radiation des rangs de l’armée.

Comment les deux militaires en sont-ils arrivés là ? Tout est parti d’une série de vols au dortoir de l’Ecole de santé

militaire (ESM), durant le premier trimestre de l’année 2015. Les élèves-médecins déclarent avoir perdu au total 5 ordinateurs et 7 téléphones portables. Selon leurs explications, certains vols ont été commis pendant qu’ils dormaient la nuit. A cause des multiples plaintes, le Commandant de l’ESM a porté plainte à la brigade de recherches de Dakar-ville. Au cours de l’enquête, les gendarmes ont fait une réquisition à Sonatel. Celle-ci a permis de localiser un des téléphones volés, notamment un “Black Berry”, auprès de la nommée Françoise Seck.

Interrogée, cette dernière a indiqué aux pandores avoir acheté le téléphone à la “Salle de vente” auprès d’un certain Badiane. Interpellé sur l’origine de la marchandise, le commerçant a exhibé la photocopie d’une carte d’identité

d’une personne qui se trouve être le frère du militaire Mouhamed Diarra. Lorsque ce dernier a été entendu, il a balancé son collègue Ousseynou Ndiaye, comme étant son fournisseur. Ousseynou Ndiaye, préposé à l’entretien des chambres des pensionnaires de l’ESM, a alors été entendu. Il a reconnu les faits sans ambages.

Hier, à la barre du tribunal militaire, il a tenté de faire porter le chapeau à Diarra qui était absent. Mais lorsque le président Bara Guèye lui a rappelé ses aveux faits à l’enquête, Ousseynou Ndiaye a fini par plaider coupable. Toutefois, il a cherché des circonstances atténuantes, en se réfugiant derrière l’envoûtement. “J’ignore pourquoi j’ai commis ces vols. Peut-être qu’on m’a jeté un mauvais sort”, s’est-il défendu. Par la

suite, il a donné des justifications rationnelles, en soutenant qu’il fait face à des difficultés financières. Selon ses explications, il avait fait un prêt de 800 000 F CFA à la banque. Etant donné qu’il a un salaire de 75 000 F CFA, il n’arrivait plus à joindre les deux bouts, du fait des coupures à la solde.

Pour le représentant du parquet, cet argument ne saurait justifier l’acte du prévenu. A son avis, le soldat ne mérite aucune circonstance atténuante, puisque le vol est inadmissible pour un civil, a fortiori un soldat. Pour la répression, il a requis trois mois ferme. “Cela équivaldrait à la radiation, car s’il est radié, il ne pourra pas dédommager les victimes”, a réagi le défenseur militaire, le Commandant Wane. Il a déploré la non-comparution des receleurs, avant de demander que de larges circonstances atténuantes soient accordées à son client, pour qu’il sauve sa carrière militaire. Les victimes réclament des dommages et intérêts d’un montant de 1,115 million de F CFA.

Le tribunal militaire édifiera les deux soldats, le 26 février prochain. ■

POUR UNE BOUTEILLE DE BOISSON ALCOOLISÉE

Sadibou Ka tue Birama Ka de coups de coupe-coupe

Une rocambolesque histoire de meurtre défraie la chronique dans le département de Linguère.

Un jeune, répondant au nom de Birama Ka, âgé d’une trentaine d’années, a été tué par Sadibou Ka, pour une histoire d’alcool.

— MAMADOU NDIAYE (LINGUÈRE)

Les faits se sont déroulés, le dimanche 24 janvier 2016, à Deck Vott, village situé à 5 km à l’est de la commune de Dahra. Les nommés Birama Ka, Sadibou Ka, Aly Ka et Abou Sow, après avoir assisté au marché hebdomadaire de Dahra, ont rebroussé chemin à bord d’une char-

rette conduite par Sampolèle Sow, pour se rendre au dit village chez Mamadou Ka. Arrivés à quelques encablures de la maison, ils sont descendus pour terminer le trajet à pied. Ils ont retrouvé Aliou Sow qui les attendait sur place.

Ensuite, Sadibou Ka a joint au téléphone Samba Ka, un conducteur de moto «Jakarta» basé à Dahra Djolof,

pour lui demander de lui acheter de la boisson alcoolisée. Ce dernier s’est pointé sur les lieux munis de trois bouteilles de bière, alors qu’ils sont au nombre de quatre. Pour payer l’alcool et la course du mototaxi, Sadibou Ka a demandé à ses camarades de se cotiser. Seul Birama Ka détenait de l’argent. Très en colère, ce dernier a fustigé l’attitude de ses acolytes. Il s’en

est suivi une vive altercation qui a viré à un mortal combat. Piqué au vif, S. Ka a déclenché les hostilités. C’est ainsi qu’il a asséné des coups de coupe-coupe à B. Ka. Atteint grièvement au niveau du ventre, la victime s’est affalée, avant de se vider de son sang. Après son forfait, Sadibou Ka a demandé aux autres témoins de la scène horrible et à sa sœur Diary Ka de défendre la thèse du suicide, une fois devant les enquêteurs.

Dans la nuit, il est allé informer son oncle Dalaye Ka qui s’est rendu sur les lieux du drame pour cacher le coupe-coupe dans un tas d’herbe fauchée, avant d’informer la brigade de gendarmerie de Dahra. Après les constats d’usage, la dépouille mortelle, placée d’abord à la morgue du centre de santé de Dahra, a été remise ensuite aux parents pour son inhumation.

Suite à un appel anonyme et à la

détermination des hommes du commandant Abdou Aziz Kandji, la piste du meurtre a été retenue. Soumis au feu roulant des questions des hommes en bleu, Sadibou Ka a fini par craquer et avouer son acte odieux. Après leur garde à vue, le supposé meurtrier Sadibou Ka, son oncle Dalaye Ka, sa sœur Diary Ka et ses amis Aly Ka et Abou Sow ont été déferés au parquet régional de Louga pour meurtre, complicité de meurtre et non-dénonciation. ■

EN PRIVÉ AVEC... ABY NDOUR (CHANTEUSE)

“Macky ne sera pas notre candidat...”

Elle est presque aphone depuis un bon bout de temps. Ce qui ne signifie pas que la chanteuse Aby Ndour n'a pas de choses à dire. Approchée par EnQuête, elle expose ses nouveaux projets qui occupent actuellement le plus clair de son temps. En effet, elle compte lancer un mouvement qu'elle dit apolitique et qui veut unir et faire travailler les femmes. Socialiste convaincue, le supposé duel entre Khalifa Sall et Tanor Dieng ne la laisse pas indifférente. De même que l'incarcération de son idole Thione Balago Seck.

■ BIGUÉ BOB

Vous vous faites rare depuis un certain temps. Aby Ndour se cache où ?

Je ne me cache pas. Je reste juste dans mon coin à travailler discrètement. Je suis dans beaucoup de choses. Je travaille sur un album qui va sortir bientôt.

Il paraît que vous êtes aussi en train de créer un mouvement ?

C'est vrai. Je travaille actuellement sur la mise en place d'un mouvement de femmes qui va s'appeler "gnoun djiguen gni". Ce mouvement est né pour les femmes du Sénégal en particulier et du monde en général. Les femmes n'ont pas beaucoup de moyens et on ne leur donne pas la place qu'elles méritent. On nous relègue souvent au second plan. Je me suis inspirée de mon propre vécu pour me dire que les femmes ont besoin d'être soutenues et aidées. Je me dis que je ne suis pas la seule femme qui rencontre des problèmes et a des difficultés dans la vie. Il doit exister des milliers ou des millions d'Aby Ndour ici qui ont besoin d'être écoutées, d'être en sécurité, d'être assistées, etc. et qui ne l'ont pas. Moi, je veux utiliser cette notoriété dont Dieu m'a gratifié pour porter la voix des femmes qui en ont besoin. C'est vrai qu'il y a des organismes ou des femmes qui le font déjà. Mais je me dis que si nous toutes nous y mettons, le combat sera plus efficace et plus efficace. Dans ce mouvement, on compte des femmes au foyer, des vendeuses de cacahuètes, des vendeuses de poissons, des paysannes, des juristes, des journalistes, des chanteuses, des femmes qui sont dans la politique, des directrices de société, etc. On compte aussi des cellules ici au Sénégal dans les régions et on a des cellules dans la diaspora. Toutes les femmes de toutes catégories professionnelles confondues sont invitées à nous rejoindre dans ce mouvement. On invite également ces femmes qui n'ont aucune activité économique à venir nous rejoindre afin qu'on les aide dans la formation. Il y a un adage wolof qui enseigne "qu'au lieu de donner du poisson à quelqu'un chaque jour, mieux vaut lui apprendre à pêcher". Ainsi, il pourra avoir de quoi se nourrir.

Pourquoi créer ce mouvement au moment où des élections se déclinent à l'horizon ?

Ce n'est pas aujourd'hui que j'ai commencé à travailler sur les questions de soutien aux femmes. Dans mes ateliers, j'aide des filles à se former à la couture. Il m'est arrivé, plusieurs fois, de le faire. Le premier défilé de mode que j'ai organisé au Sénégal, c'était pour rendre hommage à Soxna Diarra Bousso. J'ai voulu par la même occasion aussi rendre hommage aux femmes journalistes de ce pays. Je trouve qu'elles sont courageuses et ont du mérite. C'est depuis ce défilé d'ailleurs que j'ai noué des relations assez spéciales avec les journalistes femmes. Mon engagement s'explique



par le fait qu'on parle de plus en plus du maintien des filles à l'école, de la maltraitance des enfants, de l'excision, des cas de viols, des problèmes d'état-civil, etc. Je lutte depuis longtemps contre toutes ces choses. On m'a toujours reproché de le faire en douce. Mais je trouvais que quand on fait du bien sans rien attendre en retour, on n'a pas besoin de leur dire tout haut. C'est pour étendre les choses et toucher le plus de monde qu'on a décidé de rendre officiel tout ce que l'on faisait. Je veux que les femmes s'entraident et que des femmes qui ont un travail et une situation économique stable puissent aider celles qui n'en ont pas. Je veux aussi qu'on se batte pour l'amélioration et une meilleure prise en compte des droits des filles et des femmes.

Vous êtes une militante du Parti socialiste, ce mouvement n'est-il pas né pour attirer de nouveaux suffrages ?

C'est pour le développement de la femme qu'est né ce mouvement. On n'est pas là pour supporter un quelconque parti politique. Il faut vraiment que les choses soient claires une bonne fois pour toutes, car c'est la première fois que je parle officiellement de ce mouvement. Mais je veux que tout le monde sache et retienne que ce mouvement n'a rien à voir avec le parti socialiste même si je suis socialiste. C'est un mouvement de femmes, par les femmes et pour les femmes. Ce mouvement-là veut avoir des membres socialistes, "apéristes", progressistes, libérales, "rewmistes", etc. On y invite toutes les femmes quelles que soient leur appartenance politique. Nous invitons même les femmes qui sont déjà dans des mouvements similaires au nôtre pour un partage d'expériences. Nous, nous avons déjà commencé le travail. Nous essayons d'aider les femmes du mieux que nous pouvons. Nous essayons juste de nous consolider. On appelle tout le monde. Que tous ceux qui se sentent capables

de nous aider un tant soit peu viennent le faire.

Comment comptez-vous financer les femmes ou aider les filles à se faire former ?

La première chose sera que chaque membre essaie d'avoir sa carte avec un numéro d'identification. On veut même la rendre disponible sur internet. Après, il sera demandé une cotisation symbolique de 500 F. Je vais utiliser mes relations pour trouver des financements et contacter aussi des organismes qui s'intéressent aux questions que nous traitons. On a beaucoup de promesses de financements. Et nous ne nous arrêterons pas aux financements. On s'engagera sur toutes les questions liées à la femme.

Quelle est la différence entre "gnoun djiguen gni" et les autres mouvements de femmes qui existent ?

Je pense déjà que le nom est inédit. Ce qui nous différencie aussi de beaucoup de mouvements, c'est que le nôtre est apolitique. On veut mettre toutes les femmes au même pied. La vendeuse de cacahuètes discutera et sa voix vaudra autant que celle de la magistrate à "gnoun djiguen gni". Dans ce mouvement aussi, on s'occupe de la protection de la fille à la sécurité de la mère. On ne se mesure à personne et on ne se considère pas aussi être dans un environnement de concurrence. On veut juste travailler avec tout le monde pour que les femmes s'épanouissent mieux.

Vous êtes restée longtemps absente du marché du disque. Pourquoi ce long silence ?

Les choses ont toujours été comme ça avec moi. Quand je sors un album, j'attends 5 ou 6 ans avant d'en sortir un autre. Mon dernier album, je l'ai sorti en 2011, cela fera 5 ans au mois de mars 2016. Le plus important pour moi n'est pas la durée qu'il y a entre la sortie de mes albums mais le résultat à la fin. Il n'y

a qu'au Sénégal qu'on voit des artistes sortir des albums tous les ans. Cela, on le comprend parce qu'il faut aussi que l'artiste vive. Moi j'ai la chance d'avoir mon atelier de couture donc, je peux me permettre de travailler longuement mes productions. Et un album, quand son contenu est bon, il peut être consommé pendant un bon bout de temps. Mais rassurez-vous, je suis en train de travailler sur la sortie de mon prochain album.

Qu'est-ce qu'il y aura de nouveau dans cet album ?

On a essayé de travailler les textes d'une manière nouvelle. Je m'intéresse aussi à des sujets d'actualité comme l'utilisation des réseaux sociaux. On attire l'attention des enfants et des parents sur cela. On leur dit que cela peut-être bien comme elle peut aussi être dangereuse. Donc, il faut que les parents soient vigilants. Je parle également dans l'une des chansons à venir de la condition de la femme. Je parle de la femme chef de famille et modèle d'éducatrice. Il est prévu d'intégrer dans cet album un duo que j'ai fait avec Ndongo D de "Daara J family". J'ai aussi chanté la paix dans ce nouvel album. Le peuple a besoin de sécurité donc de paix. On a beaucoup d'idées à développer dans cet album et vous les découvrirez incha Allah.

Que pensez-vous du débat en cours actuellement au Parti socialiste et concernant l'urgence du choix d'un candidat à la prochaine présidentielle ?

Ce débat est posé par les Sénégalais. Il n'y a pas un seul socialiste qui est sorti pour en parler. Quand je dis cela, je pense à Ousmane Tanor Dieng et à Khalifa Sall. Parce qu'il faut le dire, le débat tourne autour d'eux. Aucun des deux n'a posé véritablement le débat officiellement. Nous, nous ne sommes que des militants même si nous sommes tous des camarades de parti. Je suis socialiste et je suis camarade de parti d'Ousmane Tanor Dieng et de Khalifa Sall, de Wilane, de Barthélémy Dias, bref, de tout le monde. Maintenant, on se rangera derrière celui que le parti aura choisi. Je ne suis pas "tanoriste". Je ne suis pas "pro-khalifa" non plus. Je suis socialiste tout court. Je sais que quand on choisira quelqu'un, il y aura beaucoup de bruit. Mais quel que soit alpha, on aura un candidat. Le Ps est un grand parti. Moi, quand je suis née, j'ai trouvé ici ce parti. Ma famille y militait déjà. Moi, je suis née socialiste. Mon père et ma mère sont des socialistes. Ma mère me raconte souvent des choses qui se sont passées dans ce parti quand Senghor et Lamine Guèye vivaient encore. Il paraît même que chez mon grand-père Boubacar, il y avait un bureau du parti socialiste. C'est pour cela peut-être que je suis socialiste au-delà du fait que j'aime la philosophie et le système socialistes. Il n'y a pas longtemps, j'étais à Saint-Louis avec le Président Diouf. Il y inaugurerait l'école primaire où il a fait ses études.

Certains disent que votre candidat pourrait être Macky Sall. Êtes-vous prête à vous ranger et à battre campagne pour lui ?

Non, je n'ai pas de problèmes par rapport à cela. Comme je vous l'ai dit, moi je suis socialiste. Et si les socialistes choisissent un candidat je le soutiendrai. S'ils disent que c'est Macky Sall, je vais battre campagne pour lui et je lui composerai une très belle chanson. Seulement, il ne sera pas notre candidat. Du moins, en ce moment précis, il n'est pas notre candidat. Comprenez que quand je dis que je vais battre campagne pour lui, c'est dans la logique de ce que supposent beaucoup de gens. Ces derniers pensent que Macky Sall va être le candidat du Ps et moi je suppose que je devrais le soutenir dans ce cas.

Vous êtes comptables de la gestion de Macky Sall si vous avez un candidat différent de lui, quels seront vos arguments de campagne ?

On a gagné ensemble et on a continué à travailler ensemble. C'est comme un contrat qui nous lie. Maintenant, à la fin du contrat chacun doit prendre ses responsabilités. Des arguments de campagne, ce n'est pas ce qui va nous manquer. On a tellement de choses à dire. Mais on ne les dira en aucun cas maintenant. Pour moi, on ne peut rien reprocher à Macky Sall. Même si je suis d'accord que la vie est difficile actuellement. Mais il a des idées. C'est possible qu'il n'y ait pas d'élections en 2017. Je crois qu'on doit lui donner le temps de terminer ce qu'il a entamé. Après seulement, on pourra juger. C'est Dieu qui donne le pouvoir. En 2012, beaucoup de gens ne pensaient pas que Macky Sall gagnerait la présidentielle. C'est lui que Dieu a choisi. Il est mon Président et il est un homme simple, humble, accessible et cool. Cependant, je ne fais pas partie de son parti politique. Je suis socialiste et je ne l'échangerai contre rien du tout. On doit respecter notre Président tout de même parce que c'est nous qui l'avons élu aussi.

Les artistes pourront bientôt, sur promesse du Président Sall, bénéficier de plus de redevances grâce à la Sodav. Qu'en pensez-vous ?

On rendra grâce à Dieu si la demande d'agrément de la Sodav trouvait une suite favorable. Beaucoup d'acteurs culturels avertis ont travaillé sur ce projet de nouvelle société de gestion. Ils ont fait ce qu'ils avaient à faire. Maintenant, comme le Président a reçu des acteurs culturels et a promis de le faire, on prie pour que cela se fasse. Parce qu'on en a besoin.

Comment vivez-vous l'incarcération de Thione Seck ?

(Gaie jusque-là, elle baisse la tête et marque une pause). Il y a des choses qui relèvent de la volonté divine. Nul ne peut échapper à son destin. Moi, je vais au Cap-Manuel le voir sans publicité. Je ne veux même pas en parler. Je me dis qu'il est en train de traverser une épreuve qui ne sera qu'un souvenir plus tard. Je pense à lui et à sa famille et ils savent qu'ils ont mon soutien. Quand on est avec Thione, il est à l'aise. Avec lui, c'est le visiteur qui stresse pour lui mais Thione rassure et discute même avec ses visiteurs. C'est la foi qui lui permet d'être comme ça. Cette incarcération, je la vis comme la vivent la majorité des Sénégalais. Je continue de le soutenir et de prier pour lui. ■

BOYCOTT DE LA SOIRÉE “UN CAFÉ AVEC...” PAR CERTAINS ACTEURS

Les raisons d'un malaise

L'absence de principaux acteurs de la série “Un café avec...” à la cérémonie de samedi dernier au Grand-Théâtre continue de faire couler beaucoup d'encre. Si certains acteurs, notamment Bakayoko et Ndèye Diallo se sont détachés du groupe des “frondeurs”, les autres optent pour la langue de bois. Le malaise demeure. Et le producteur Cheikh Yérime Seck préfère ne plus en parler. EnQuête a essayé d'en savoir un peu plus.



Des Acteurs de la série dont Élisa (En bleu) et Markhis

■ AÏSSATOU THIOYE

L'organisation de la soirée de samedi dernier au Grand-Théâtre a nourri bien des discussions. Des jours après sa tenue, la cérémonie de clôture de la saison 3 de “Un Café avec...” continue de faire parler d'elle. Partout.

Originalité vestimentaire et ambiance mises à part, au finish, le “café” n'a pas été servi comme voulu. Des “ingrédients” ont manqué. Car quand certains se sont vraiment amusés à voir leurs acteurs pour de vrai, et des artistes à l'œuvre, d'autres par contre voulaient leur “Lissa, Cathy, Bakayoko et Ndèye Diallo”, principaux acteurs, hormis Boubacar, Milkou et Badiène, à avoir débuté la série, pour mieux savourer la fin de leur troisième “Café”. Avec Astelle et Ina Diawara, ils ont tous brillé par leur absence. Et les commentaires vont bon train.

Après Omar Traoré dit Bagayoko qui a tenu à apporter des précisions dans la presse, pour dire que son absence est due à sa maladie, au point de se retrouver en Casamance pour se soigner, c'est au tour d'Alimatou Ndoye dite Ndèye Diallo de se détacher du groupe. Cette dernière parle d'un voyage.

Quid de Mame Diarra Thiam alias Lissa, Cathy Chimère et Astou Badji (Astelle) ? Motus et bouche cousue. En tout cas, à visage découvert. Un silence qui, selon notre source, qui

préfère garder l'anonymat, “traduit un malaise dans cette équipe de un café avec”.

Bien au fait de cette affaire, elle relativise. A l'en croire, ces histoires d'argent ne concernent en réalité que Cathy Chimère Diaw et Lissa. Explications : “Elles sont les actrices principales de la série Un café avec et leur salaire diffère de celui des autres évidemment.” En plus de cela, elles bénéficient sûrement d'avantages et de privilèges. Sinon, poursuit notre source, “je ne sais pas ce qui a été convenu avec le producteur à leur niveau mais, j'estime que c'est juste un malentendu. C'est un malheureux incident qui va bientôt être réglé”. Mais de l'avis d'une autre source proche de la série, le problème est plus profond qu'on ne le pense. Car à l'en croire, Cathy et Lissa ne se retrouvent plus dans le scénario. “Elles ont l'impression que les producteurs veulent les écarter en faisant la part belle à Thierno Diallo et sa famille”, renseigne notre interlocutrice. Il s'y ajoute que pour un autre acteur de la série, Yérime n'a pas tenu ses promesses. Et pour cause, “il avait promis de régler les arriérés de salaires une fois le contrat avec Canal+ signé, mais après avoir encaissé l'argent, il s'est juste contenté de nous donner des miettes”, râle notre interlocuteur. Ce dernier rappelle qu'au cours de la signature du contrat avec Canal+, Cheikh Yérime Seck avait déclaré ne

rien devoir aux acteurs de Un café avec... La suite, on la connaît.

Membre de l'équipe de “Un café avec...”, un autre interlocuteur estime que “les gens ont trop vite tiré des conclusions”. Pour preuve, il dit : “Bakayoko a informé dès le lendemain de la soirée qu'il n'a pas boycotté. Il est malade et je vous dis même qu'il a mal aux pieds”. Concernant Ina Diawara, “la soirée ne l'a pas trouvée au Sénégal”.

Interpellé sur cette histoire qui défraie la chronique, un des acteurs de la Série qui préfère taire son nom informe d'emblée que lui et nombre d'acteurs ne sont pas concernés par cette affaire d'arriérés de paiement. “En plus d'être payés à temps, nous bénéficions de beaucoup de largesses de la part des Sénégalais et ce film nous offre beaucoup d'opportunités”. Lui, c'est tout ce qu'il retient de cette aventure. S'agissant des contrats de publicité et de diffusion par Canal, il répond : “Je ne



Adama

les maîtrise pas et je ne suis pas le seul. En tout état de cause, nul n'ignore qu'il y a également des dépenses, au-delà des salaires, ce, même s'il y a beaucoup de publicités dans la série.” Puis, allègue-t-il, “maintenant, je pense qu'il est dans notre intérêt à tous que la série continue de marcher. C'est notre gagne-pain ou en tout cas, la base pour beaucoup d'entre nous”. Et de conclure : “Quoi qu'il en soit, le linge sale peut toujours se laver en famille.”

Un autre acteur de la série dénonce lui le discours de Cheikh Yérime Seck lors de la cérémonie au Grand-Théâtre. “ Il (Cheikh Yérime) n'avait vraiment pas à parler de la sorte. Les gens l'ont beaucoup soutenu surtout quand il était dans les liens de la détention. Nous sommes une famille et je ne connais pas d'ingrats parmi les membres de Un café avec. Donc il n'avait pas à tirer sur les absents”, regrette-t-il.

Pour avoir sa lecture de cette histoire, nous avons à maintes reprises tenté de joindre Boubacar Diallo, des SMS (Short Message Service) lui ont même été envoyés, mais il n'a pas répondu à nos différentes sollicitations. Quoi qu'il en soit, le malaise semble assez profond chez les acteurs de la série “Un café avec...” ■

Sans Lissa et Cathy, le “Café” aura-t-il le même goût ?



Cathy Chimère Diaw et Lissa

La troisième saison de la série “Un Café avec” a été clôturée avec fracas. Des acteurs étaient absents lors du tournage de la dernière séquence au Grand-Théâtre le week-end passé. Depuis, les spéculations vont bon train, chacun y allant de son explication. Mais une chose est sûre, il y a des problèmes. Jusque-là, les actrices les plus adulées que sont Cathy Chimère Diaw et Mame Diarra Thiam dite Lissa n'ont pas officiellement donné les raisons de leur absence. Mais si les deux cousines par ailleurs rivales et ennemies dans le film quittaient la scène, le “Café” perdrait bien de la saveur. Même si dans la saison 3, la vedette leur a été souvent ravie par Adama ou encore Maman, elles restent incontestablement celles qui ont permis à la série de décoller. Lors de la saison 2, Lissa a eu beaucoup de succès. Un petit sondage dans la rue permet de savoir que beaucoup de gens s'intéressaient à la série grâce à elle. Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, il faut reconnaître qu'elle a bien fait monter les audiences lors de la saison 2.

Par ailleurs, nul n'est remplaçable a-t-on l'habitude de dire. Mais dans une série, les choses ne semblent toujours pas aussi évidentes. Les téléspectateurs s'habituent et s'entichent même des fois des personnages. Dès qu'on les change, aussi brillant soit le nouvel acteur, cela peut avoir des répercussions négatives sur l'audience. Parce que les gens, en regardant, comparent toujours le nouveau à l'ancien qui est difficilement

remplaçable dans leurs cœurs. Après 13 épisodes joués, l'acteur principal de “Spartacus”, Andy Whitfield, est tombé malade. Le tournage est alors suspendu en attendant son rétablissement. Malheureusement, il décède et le réalisateur Steven Deknight se trouve obligé de le remplacer. Cela lui a permis de faire une saison 2 et de garder une certaine audience. Seulement, il avait pour projet de départ de faire 7 à 10 saisons. Et l'une des explications fournies par le réalisateur est le remplacement de l'acteur principal. Ainsi, changer d'acteur n'est pas toujours évident. Ryan Murphy, créateur de la série “Glee”, a avoué qu'avec la mort de Cory Monteith qui était l'une des stars du film, le scénario de fin a dû être changé. Ce n'est pas pour rien que des castings sont organisés avant le tournage. Ce n'est pas pour rien aussi que des réalisateurs courent très souvent derrière des acteurs parce qu'ils savent que le rôle qu'ils veulent qu'ils interprètent est cousu à leur taille. Et des gens ont recruté des personnes rencontrées dans la rue par pur hasard parce qu'ils ont vu à travers eux l'acteur qu'il leur fallait.

Alain Gomis a fait jouer Saul Williams qui a interprété “Satché” dans “Tey” après avoir vu sa photo. Ainsi, il y a des rôles “sur mesure”. Celui de Lissa en fait-il partie ? Attendons de voir ce que fera sa remplaçante si elle en a dans la quatrième saison. Ou si le scénariste ne va pas décider tout bonnement de l'écarter de la trame. ■

BIGUÉ BOB

CHEIKH YÉRIME SECK

“J'ai décidé de ne plus parler de ça. Je me concentre sur le travail...”

Après sa sortie au cours de laquelle il précisait ne rien devoir à personne, encore moins aux acteurs de la série “Un Café avec...”, le producteur Cheikh Yérime Seck ne veut plus en parler. Joint par téléphone pour recueillir sa version sur tout ce qui se dit à propos des recettes publicitaires et du contrat avec Canal+, qui devraient largement suffire pour honorer les salaires, M. Seck a dit : “Sokhna si, (ndlr Madame) vous savez, j'ai décidé de ne plus parler de ça. Na ku nekk wax wala bind limu bëgg (Que chacun dise ou écrive ce qu'il veut). Pour ma part, je ne vais pas me laisser déconcentrer alors qu'il y a du travail à faire”. De conclure au bout du fil : “Je me concentre sur l'essentiel, le travail.” ■

A. THIOYE



Bakayoko et Ndèye Diallo

GRÈVE DE LA FAIM À LA FASTEF

Les professeurs sortants campent sur leur position

Une semaine après le début de la grève de la faim des professeurs sortants de la Faculté des sciences et technologies de l'éducation (Fastef), les évacuations se multiplient. Les concernés eux réaffirment leur détermination à aller jusqu'au bout de leur combat.

■ ABDOURAHIM BARRY (STAGIAIRE)

Dix personnes ont été évacuées hier à la Fastef. Malgré tout, les grévistes de la faim affichent leur détermination à aller jusqu'au bout de leur action. Une semaine après le début de leur mouvement, la situation commence à être critique. Dans la cour de l'établissement, rien ne laisse penser qu'il y a des grévistes sur place en cet après-midi du vendredi 29 janvier 2016. L'ambiance habituelle règne sur les lieux. Contrairement à cette atmosphère normale, l'on note un silence de cathédrale dans la salle qui héberge les "enseignants" en diète.

Rideaux baissés, tables-bancs superposés et des chaussures de toute sorte éparpillées partout, campent le décor dans un calme plat. Le peu de bruit présent dans la salle vient des vieux ventilateurs plafonniers qui apportent un peu d'air aux "enseignants" en diète depuis 7 jours. La fatigue et la tristesse se lisent sur les quelques visages découverts. Seul le coordonnateur, Alphouseyni Keïta, est habilité à parler aux journalistes et visiteurs. Le reste de la troupe est couché sur des nattes et tapis en se couvrant entièrement le corps ou en laissant apparaître seulement le visage. "Nous réclamons nos ordres de services", lance le coordonnateur convaincu que lui et ses camarades sont dans leur droit. Selon lui, leur rencontre avec le ministre de l'Éducation nationale Serigne Mbaye Thiam a échoué parce que ce dernier est venu leur dire des choses inacceptables.

"Le ministre nous a dit que s'il y a des besoins dans le système édu-



catif, il va nous prendre alors que nous savons qu'il y a un manque de professeurs dans les écoles. Chaque jour, on voit des élèves réclamer des enseignants", soutient le leader des grévistes. Lui et ses camarades dénoncent une injustice à leur égard car plusieurs de leurs promotionnaires ont été affectés au moment où eux courent derrière les autorités depuis 2013. "L'Etat n'a pas respecté son engagement. Le président de la République lui-même avait pris la décision de recruter tous les sortants de la Fastef", rappelle Keïta avec une voix à peine audible.

Les 253 sortants de la Fastef depuis 2013 affirment n'avoir bénéficié d'aucun soutien venant des défenseurs des droits de l'Homme. Selon le chef du mouvement, aucune personnalité ou organisation n'est venu faire une médiation ou apporter son soutien à part le doyen de la Fastef. Malgré la situation qui se dégrade de plus en plus, les grévistes

de la faim comptent aller jusqu'au bout de leur combat. Pour eux, c'est la seule solution, car ils ont frappé à toutes les portes sans succès. La primature, le Conseil économique, social et environnemental, l'Assemblée nationale et la Présidence de la République, tous ont été saisis en vain, selon le coordonnateur.

"Les camarades sont déterminés à mourir dans leur droit. Nous avons 10 camarades qui ont été évacués et 5 autres qui ont reçu sur place des perfusions. L'Etat du Sénégal n'a qu'à prendre ses responsabilités avant que l'irréparable ne se produise", avertit notre interlocuteur. Sur les 253 concernés seuls 30 sont en grève de la faim. Alphouseyni Keïta justifie cela par le fait que les autres sont dans les régions, loin de Dakar.

En attendant une éventuelle solution, les grévistes qui rêvent d'entrer dans la fonction publique, continuent leur diète dans l'indifférence des autorités et des citoyens. ■

SOCIÉTÉ

TOUBA - ACTES CONTRE-NATURE, PÉDOPHILIE, VIOL ET DÉTOURNEMENT DE MINEURS

A. Ndiaye, le bourreau des talibés, a été déferé

Le chauffeur A. Ndiaye a abusé sexuellement de deux jeunes talibés. Il est déferé au parquet, depuis hier, pour les délits d'actes contre-nature, pédophilie et détournement de mineurs.

Dans la nuit du 27 au 28 janvier, vers 2h du matin, les éléments de la brigade spéciale de Touba en patrouille ont vu un enfant tout nu courir de toutes ses forces à la recherche de l'aide. Les policiers l'ont arrêté et lui ont demandé la raison de son désarroi. G. Fall, un jeune talibé, leur a expliqué qu'il venait d'être abusé sexuellement. Selon ses explications, il dormait au niveau de l'ancienne gare routière lorsqu'un homme l'a réveillé et lui a demandé de l'aider à déplacer des marchandises. Le gamin de 11 ans raconte l'avoir suivi jusqu'à un endroit mal éclairé. "Il m'a amené dans un endroit discret. Là-bas, il a enlevé tous mes habits, m'a couché par terre et m'a violé", a raconté le jeune garçon.

Tout de suite, les policiers se sont

rendus sur les lieux indiqués. Sur place, ils ont trouvé les habits du talibé. Ils ont continué à chercher et fini par trouver le principal mis en cause M. Ndiaye. Ce faisant, le commissaire Bécaye Diarra a ordonné une enquête de voisinage, pour voir si, dans le passé, de telles pratiques ont été constatées. Les résultats ont été concluants. Puisqu'un autre enfant du nom de M. Faye, âgé de 15 ans, lui aussi élève coranique, a été victime, à deux reprises, de la même personne. Pour en savoir davantage une expertise médicale a été ordonnée. Elle a attesté que les deux enfants présentaient des lésions au niveau de l'anus.

Lors de son audition, M. Ndiaye, âgé d'une trentaine d'années, est passé aux aveux. Il a déclaré devant les enquêteurs être l'auteur des faits. ■

CHEIKH THIAM

LYCÉE DE DOUMGA OURO ALFA (BOKIDIAWÉ)

20 élèves dont une fille déferés au parquet

20 élèves du lycée de Doumga Ourou Alfa de Bokidiawé ont été déferés au parquet hier par les éléments de la gendarmerie d'Ourossogui. On reproche aux potaches les délits de dommages sur la propriété d'autrui et rassemblement non autorisé.

L'association des parents d'élèves du lycée Doumga Ourou Alfa de Bokidiawé (communauté rurale située dans l'arrondissement d'Ogo, département de Matam) est dans la tourmente. Depuis hier, une vingtaine de lycéens ont été déferés au parquet pour les délits de dommages sur la propriété d'autrui et rassemblement non autorisé. Depuis le début de l'année scolaire, les élèves manquent de professeurs dans certaines matières, notamment en Français. Mercredi dernier, ils ont déposé un préavis de grève pour réclamer, en sus de professeurs, l'érection de ralentisseurs sur la route qui passe devant le lycée. Dans cette partie du nord du pays, il y a beaucoup de poussière et de nombreux élèves souffrent d'asthme. A chaque fois qu'une voiture passe à vive allure, la poussière envahit les salles de classe.

Hier, ils ont décidé de passer à la vitesse supérieure, en barrant la route nationale, en incendiant des pneus et en paralysant le système éducatif. Les potaches ne se sont pas limités à ces actes de protestation. Ils ont vandalisé un véhicule d'une société de la place qui passait par là. Car le conducteur a refusé, à leur injonction, de s'arrêter et de sortir du véhicule. Le propriétaire a saisi la compagnie de la brigade de gendarmerie d'Ourossogui.

Sur place, les éléments du Commandant Daouda Thioune ont d'abord tenté de jouer aux bons offices. Sauf que, selon nos informations, les élèves n'ont voulu rien entendre. C'est ainsi que les pandores ont procédé à l'arrestation de 20 lycéens dont une fille. Acheminés dans les locaux de la gendarmerie, ils ont été déferés sur ordre du Procureur de la république de Matam, malgré les pressions. ■

C. THIAM

ZIGUINCHOR ET SÉDHIU - PROGRAMME SPÉCIFIQUE CASAMANCE

438 millions de primes pour 10 entreprises

Le Bureau de Mise à Niveau (BMN) entend doter les entreprises installées en Casamance d'une "force de frappe" leur permettant de se positionner au plan national et sur les marchés de l'UEMOA, de la CEDEAO ainsi qu'au niveau international. Il a approuvé à nouveau 10 entreprises de Ziguinchor et de Sédhiou, pour un montant global de 438 millions de francs Cfa et 164,7 millions de primes octroyées.

■ HUBERT SAGNA (ZIGUINCHOR)

C'est le sourire aux lèvres et les yeux luisants de bonheur que dix chefs d'entreprise des régions de Ziguinchor et de Sédhiou ont procédé hier, dans la capitale méridionale du pays, à la signature de convention dans le

cadre du Programme spécifique de mise à niveau des entreprises de la région naturelle de Casamance. Cette cérémonie de signature de convention entre le Bureau de Mise à Niveau (BMN) et les entreprises bénéficiaires est la deuxième du genre, en moins de trois (03) mois. En effet, le 29 octobre dernier, sept

(07) autres entreprises installées dans la région de Ziguinchor ont vu leurs dossiers approuvés pour un montant global de 350 millions d'investissement et de 120 millions de primes octroyées.

Une autre entreprise de Ziguinchor s'activant dans le secteur du tourisme a, elle aussi, bénéficié

mais dans le cadre de la mise à niveau "globale" d'une enveloppe de 455,7 millions d'investissements et de 125,8 millions de primes octroyées. A en croire Mactar Lakh, Secrétaire général du ministère du commerce qui présidait la cérémonie, ce rythme de mise en œuvre du Programme de Mise à Niveau Spécifique des entreprises en Casamance témoigne du degré d'engagement du Bureau de Mise à Niveau dans la traduction concrète des instructions données par les hautes autorités de faire jouer à la région naturelle de la Casamance un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE). La signature de cette deuxième vague de conventions témoigne aussi, de l'avis d'Ibrahima Diouf, Directeur général du BMN, de la vitalité du programme. "L'espoir est donc permis" s'est réjoui Pascal Ehemba, le prési-

dent de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor qui, au nom des opérateurs économiques, a félicité le BMN pour "le bon travail accompli".

Pour rappel, le Programme spécifique de mise à niveau des entreprises de la région naturelle de Casamance consiste à appuyer, à raison de 25 entreprises par an, sur une période de trois années, 85 Petites et Moyennes Entreprises (PME) des régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, pour un meilleur positionnement stratégique de leurs produits et services au niveau national mais également sur les marchés limitrophes de l'UEMOA, de la CEDEAO et au niveau international. Il entend doter la région naturelle de Casamance, dans les secteurs prioritaires de son développement, des atouts majeurs et déterminants pour l'amélioration nette de la compétitivité globale de son économie. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1348 (FORCE 4)

CREUX DU BRAS	POUR BORDER	COMPTOIRS DE CAFÉS	WATER-CLOSET	QUALITÉ MORALE	C'EST BIEN VRAI
ELLE FAIT DU YACHTING	ABATTUES	OPPOSÉ À N.-O.	SYMBOLE DU NÉON	REPTILES SAURIENS	NÉCESSAIRE APRÈS FRACTURE
INTERCALE ENTRE DEUX FEUILLES				MET LES VOILES	
VAPEUR D'EAU				EXPRIME UN VIF PLAISIR	
		OUTIL QUI PRESSE	SAINTE TABLE		
			DÉMONSTRATIF MASCULIN		
HORS DU COMMUN			PLUS QUE TIÈDE		DEGRÉ MUSICAL
OUVERTURE DE MAISON				ON CONNAÎT SA TEINTURE	
SALADE AU CŒUR TENDRE	FAIRE BAISSER, DIMINUER	SOUJETS À DES TESTS	PARI SUR DES CHEVAUX		
			CITÉE EN DÉTAIL		
				MAJORQUE AUX BALÉARES	BOUT DE CARCASSE
					MALADES MENTAUX
FRAPPÉE D'ÉTONNEMENT				SIGLE BASQUE	
SPECIALITÉ DU SUD-OUEST		DOUX REFUGE		MARQUE LA SIMILITUDE	
					TRÈS PROCHE DE NOUS ÉPOUX
VARIÉTÉ, SORTE	SANCTIONNÉ, CHÂTÉ	ABRÈGE LE MAÎTRE		AGITATION, EFFERVESCENCE	
		GRAND RECIPIENT		ESTIME	
				FLOTTE DANS L'AIR	
MURMURE DOUCEMENT					DE VIEILLES HABITUDES
ARGENT NIPPON					MOT DE MARSEILLAIS
		BLOC DE TRAÇAGE		CE QUI VIENT APRÈS	
MOQUERIE GÉNÉRALE				CROCHETS DE BOUCHER	

horoscope

Bélier

☿ **Relationnel** : vous ne ferez aucune concession ou vous vivrez mal le fait de manquer d'influence sur votre entourage. Ainsi, aujourd'hui, vous n'aurez de "pouvoir" sur personne. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : samedi parfait pour prendre de la distance vis-à-vis d'un projet. ▼ **Bien-être** : vous devrez prendre le temps de souffler.

Taureau

☿ **Relationnel** : vous aurez besoin de douceur et vous fuirez naturellement les relations tendues ou oppressantes. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez en quête de tranquillité. Ainsi, vous évoluerez à votre rythme. ▼ **Bien-être** : samedi parfait pour faire le plein d'énergie.

Gémeaux

☿ **Relationnel** : ce sera une belle journée pour vous rapprocher de vos enfants ou de votre moitié. Pour d'autres, ce samedi sera marqué par les flirts. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous saurez faire preuve de créativité mais aussi d'ingéniosité. ▼ **Bien-être** : vous serez en phase avec vous-même.

Cancer

☿ **Relationnel** : vous serez assez direct dans vos échanges avec vos proches. Attention à ne pas froisser les susceptibilités des uns et des autres. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : profitez de cette journée pour faire le point sur votre semaine. ▼ **Bien-être** : vous aspirerez à vous ressourcer.

Lion

☿ **Relationnel** : aujourd'hui, les échanges avec les autres seront favorisés. Pour d'autres, une sortie sera à prévoir. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : si vous avez envie de vous changer les idées et de vous aérer, c'est le bon moment. ▼ **Bien-être** : sortez, prenez l'air, cela vous fera le plus grand bien.

Vierge

☿ **Relationnel** : vous aurez besoin de vous sentir aimé et soutenu. Pour d'autres, vous serez peut-être plus exigeant dans vos échanges avec les autres. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : aujourd'hui, vous aurez besoin de tout maîtriser, de tout contrôler. Mais le pouvez-vous vraiment ? ▼ **Bien-être** : vous devrez minimiser votre dépense d'énergie.

Balance

☿ **Relationnel** : vous serez à la fois doux et piquant, attaché et indépendant. Ainsi, vous aurez peut-être du mal à savoir ce que vous voulez. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous comprendrez que vous devrez prendre des décisions mais vous ne saurez pas lesquelles. Pour d'autres, vous aurez un choix cornélien à faire. ▼ **Bien-être** : pensez à évacuer le stress accumulé.

Scorpion

☿ **Relationnel** : discret, solitaire ou indépendant, vous fuirez les échanges à moins que vous n'ayez envie de plus de romantisme et d'intimité. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez besoin de souffler et vous fuirez les responsabilités. ▼ **Bien-être** : besoin de repos et donc de lâcher-prise.

Sagittaire

☿ **Relationnel** : ce samedi vous verra donner la priorité aux autres et plus exactement à vos amis. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour vous interroger sur votre avenir ou sur l'organisation de la semaine à venir. ▼ **Bien-être** : vous saurez parfaitement gérer votre énergie.

Capricorne

☿ **Relationnel** : vous aspirez à une certaine forme de tranquillité et vous fuirez les échanges. Pour certains, vous aurez du mal à être spontanés avec vos proches. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez besoin de changer d'air et donc de prendre de la hauteur face à certains événements. ▼ **Bien-être** : vous devrez envisager de faire un break.

Verseau

☿ **Relationnel** : journée intéressante qui vous permettra d'aller vers les autres. Pour certains, une invitation ou une sortie marquera ce samedi. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour sortir, pour bouger, pour vous ouvrir à d'autres horizons. ▼ **Bien-être** : si vous avez envie de pratiquer une activité sportive, ce sera le bon jour.

Poissons

☿ **Relationnel** : vous serez peut-être un peu plus mystérieux et vous ne souhaitez pas vous dévoiler. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour faire un break, pour analyser votre semaine ou les actions réalisées. ▼ **Bien-être** : profitez de ce samedi pour vous ressourcer.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1347

C	C	U	A	P	F
H	O	M	O	S	E
M	E	N	E	E	N
L	E	F	A	N	C
S	O	R	G	H	O
A	T	H	E	E	P
I	R	Y	T	H	M
A	B	B	E	S	O
L	A	E	M	B	E
V	E	N	E	R	I
A	N	S	E	M	A
M	A	L	T	N	A
R	E	C	U	F	E
P	A	P	E	E	C
N	E	R	F	U	R

SUDOKU N° 1054

6	3	5	4	1	7	9	2	8
1	4	9	5	2	8	7	6	3
8	7	2	6	9	3	1	4	5
4	6	3	8	7	1	2	5	9
7	2	8	3	5	9	6	1	4
9	5	1	2	4	6	3	8	7
5	8	7	1	3	2	4	9	6
3	1	6	9	8	4	5	7	2
2	9	4	7	6	5	8	3	1

SUDOKU N° 1055

6			8	4			9	7
	2							
	8	1	5		9	2		3
	3				4			1
1				9	5	3		
5		2	1				4	9
		6	4					2
7		8	3		6	4		
	4			8		7	3	

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 06:39
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 16:45
	• Timis : 19:16
	• Guéwé : 20:16

MOT MÉLÉ EXPRESS N° 657

Joueur formant des mots sur une grille

ABERRANT	CONVOYER	INTIMER	PUIS
AMÉUBIR	DEMANDE	JERK	RAPPORTE
AMPLIFIER	DINETTE	KARACKE	RAPT
ATTRISTE	EBRANLER	LUEUR	REPUDIÉ
BISORNU	ECHÉLON	MOUTURE	RODEO
CAROSSE	ECHOPPE	MOUVOIR	SECONDE
CHAPITRE	ECREMER	MURE	SEMER
CHAUDRON	FEBRILE	NEFLIER	SURGELÉ
CHIFFRE	FOUILLE	POURRIE	TOME
CLEF	HARDE	PRECISE	THONCON
COMPOST	HEREDITE	PRIX	

C	T	S	I	U	P	O	U	R	R	I	E	T	R	O	P	P	A	R
A	L	N	E	R	F	F	I	H	O	M	P	O	S	T	O	M	E	
B	E	E	A	S	E	L	M	O	U	V	O	I	R	U	F	U	I	R
O	R	C	F	R	B	H	A	R	D	E	S	U	R	G	E	L	E	R
S	T	H	U	R	G	A	T	T	R	I	S	T	E	I	L	R	R	
S	I	E	E	E	I	E	P	P	O	H	C	E	A	U	N	R	E	U
E	P	M	I	K	L	B	B	O	R	T	S	M	O	A	E	E	Y	N
C	A	I	F	O	E	O	E	A	R	I	O	F	F	P	F	M	O	R
O	H	T	I	A	B	O	N	O	C	U	X	B	U	J	L	E	V	O
N	C	N	L	R	D	I	N	E	T	T	E	D	L	E	I	S	N	C
D	E	I	P	A	A	C	R	U	E	T	I	D	E	R	E	H	O	S
E	R	U	M	K	O	P	R	E	M	E	R	C	E	K	R	U	C	I
D	E	M	A	N	D	E	T	R	N	O	R	D	U	A	H	C	B	

RÉFORME DES INSTITUTIONS ET RÉVOLUTION RÉPUBLICAINE

La Constitution et l'Assemblée constituante

D'abord s'écouter

Les institutions doivent être au service de la société qu'elles sont censées réguler. Toute société se doit de faire, à des moments cruciaux de son existence, des choix courageux, pensés de façon endogène et discutés entre ses composantes, autour des principes et règles paradigmatiques susceptibles d'assurer son équilibre, sa stabilité et sa durabilité. Pour asseoir ce corpus, nous devons prendre le temps de nous écouter ; le temps d'écouter nos récits respectifs, en particulier les récits de ceux d'entre nous qui sont défavorisés et vulnérables, (femmes et jeunes, minorités). C'est cela qui devrait fonder la réforme des institutions.

Nous savons cependant que l'exercice constitutionnel auquel le Président Sall convie ses compatriotes ne sera pas de nature à adresser les réformes majeures dont le pays a un urgent besoin. Comme je l'ai toujours craint, en 2016, nous allons devoir travailler dans la précipitation, à la manière d'une marche forcée, qui fera le lit de la confusion. Cette confusion qui, à son tour, ouvrira les vannes aux pêcheurs en eaux troubles et aux manœuvriers malveillants de tout acabit. Sans compter qu'au bout du compte, peu de nouveautés radicales en sortiront. Et l'on se mettra alors à dire : "tout ça pour ça".

C'est pourquoi je reste convaincu que les réformes fondamentales arrivées à maturité dans notre pays ne pourront être conduites que par les acteurs majeurs de la prochaine alternance quel que soit le moment où elle adviendra.

C'est aussi pourquoi j'estime que ces acteurs-là, qu'ils soient ou non en politique, de quelque bord qu'ils puissent appartenir devraient, avant et après la prochaine présidentielle, entamer cette aventure grandiose annonciatrice d'un avenir radieux pour le Sénégal et pour l'Afrique car l'Histoire a conféré à notre pays un rôle de précurseur sur le champ politique continental. Aujourd'hui toute l'Afrique a besoin davantage d'institutions fortes que d'hommes forts pour paraphraser Obama. A propos de ces réformes majeures incontournables, voici quelques propositions formulées depuis novembre 2013 dans le cadre d'une présentation de la "Vision pour un nouveau programme alternatif 'Gëm sunu bopp'". Les propositions issues des Assises nationales comme celles que d'autres forces politiques, sociales, économiques... pourraient détenir par devers elles montrent à suffisance que nous ne partions pas de rien et que le résultat auquel nous parviendrions pourrait être d'une grande qualité sans perte de temps.

Repenser l'Etat dans la constitution

Au Sénégal, le processus de subversion de l'Etat colonial dans sa dimension administrative n'a pas été



mené jusqu'à son terme pour dire vrai. C'est ainsi que le type de rapports qu'entretenait l'administration coloniale avec les populations connaît encore de fortes survivances, sources de malentendus fréquents entre l'administration post indépendance et les populations. Nous sommes-nous posés la question de savoir pourquoi, lorsqu'il s'agit d'un recensement, d'une enquête sur les ménages ou encore de simples sondages, les réponses sont le plus souvent biaisées ? Pourquoi les situations exactes ne sont pas dévoilées ? Pourquoi cette stratégie permanente de dissimulation ? C'est simplement parce que l'Etat et ses démembrements sont perçus par les populations comme des instruments qui ne sont pas les leurs mais représentent plutôt les intérêts de "buur*" et sont les instruments de "buur".

Aujourd'hui encore, on parle de commandement territorial pour parler des gouverneurs, des préfets et sous-préfets. Le Président de la République par qui devraient passer les ruptures nécessaires se désole de l'attitude de ses compatriotes en indiquant que "Les Sénégalais n'aiment pas être commandés" ; comme si la mission de l'Administration, celle de l'Etat, était de commander les citoyens. Cette méprise épistémologique originelle qui fonctionne dans la tête des élites politiques, légitime et prolonge les pratiques de l'Administration coloniale : "L'Administration commande et les populations obéissent". Ainsi donc tout le système est gangrené dès le départ. C'est donc dans nos têtes que nous devons d'abord résoudre la vocation de l'Etat. Et, faut-il insister là-dessus, aussi longtemps que cette rupture cognitive ne sera pas opérée, nos institutions, quelque sophistiquées qu'elles puissent être, ne porteront rien de nouveau sur le champ de la gouvernance. Tout au plus la même conception relookée et assaisonnée à la sauce "mode d'aujourd'hui". Rien qu'à voir les partisans du Président de la République toutes griffes dehors, dézinguant la CNRI et son projet de constitution, l'on comprend bien que l'instauration de véritables institutions républicaines et démocratiques au

Sénégal ne sera pas de tout repos.

Or donc, la loyauté vis à vis de l'Etat, vis à vis du bien public n'est pas ancrée dans les cultures ce qui se justifie largement par le comportement d'une certaine frange de ceux qui, dans l'imagerie populaire, incarne l'Etat : arrogance et suffisance, décisions non concertées et donc imposées, voies de fait, en sont l'illustration sans compter le népotisme et la corruption. C'est tout cela qu'il faut réformer et il s'agit assurément d'une véritable révolution au sens de la profondeur des changements qu'elle imprime et de leur caractère transversal.

Rappelons par ailleurs que le Sénégal est un pays situé dans une sous-région de l'Afrique espace de confrontations violentes entre des intérêts stratégiques divers et antagoniques.

Au total, pour garantir la stabilité et la paix nécessaires au succès des programmes de développement, il conviendra de réformer en profondeur notre conception ultra jacobine de l'Etat. Toutes les crises et/ou réformes institutionnelles de l'ère post coloniale ont tourné autour de la problématique des pouvoirs exorbitants conférés au Président de la République dans un état lui-même centralisé à outrance :

Ce trait distinctif de l'évolution des institutions semble être corroboré par les conclusions de l'étude intitulée "Sénégal, une démocratie 'ancienne' en mal de réforme" du Professeur de droit constitutionnel Ismaïla Madior Fall. Il y est indiqué dès la préface que "la conclusion la plus évidente, à laquelle le lecteur de cette étude aboutit ... est que le système démocratique sénégalais a un besoin urgent de réformes sérieuses [c'est moi qui souligne]". L'auteur de l'étude montre que "la première réforme majeure requise par le système politique et visant la consolidation des institutions semble donc être la nécessité de rationaliser l'institution présidentielle et d'aménager des contrepoids à celle-ci". En d'autres termes, "il convient de promouvoir l'indispensable rééquilibrage des institutions par le renforcement du parlement et de la juridic-

tion constitutionnelle". Aujourd'hui, indique l'étude, "la critique la plus partagée du présidentielisme sénégalais est que ce type de régime ne reflète pas la qualité du parcours démocratique du pays".

Il ressort de ce qui précède que les problèmes à résoudre peuvent être complexes mais ils sont bien identifiés. Leurs solutions exigent le consensus le plus large car seul un tel consensus est à même d'assurer aux futures institutions la crédibilité et par voie de conséquence, la stabilité nécessaire au développement du Sénégal. Or, un tel consensus large, que tous s'engageront à respecter, à défendre et à sauvegarder, se construit et se forge au cœur d'un processus largement inclusif. **Voilà ce qui fonde notre proposition de convocation d'une Assemblée constituante** largement inclusive d'où seront exprimées toutes les préoccupations de notre peuple multi ethnique, multi-confessionnel et multi confrérique dans une approche et une forme qui seraient cependant assez différentes de celle initiée par l'actuelle commission de réforme des institutions.

C'est devenu une nécessité absolue, non reléguable au long terme. La Constituante définira les paradigmes sur lesquels se fondera le futur Etat post colonial :

Quel équilibre fonctionnel pour les institutions de l'Etat ? Régime présidentiel ou régime parlementaire ? Ou régime mixte ?

Institutions centrales et institutions locales ? Place et rôle des collectivités locales dans l'architecture institutionnelle du pays ? Leurs rapports avec le gouvernement central ?

Droits des citoyens et pouvoirs locaux ? Prerogatives des exécutifs locaux en matière foncière ? Il doit être mis fin à la simple duplication du présidentielisme néo colonial dans les collectivités locales où certains présidents accaparent le foncier et en abusent.

*Le sort des initiatives du pouvoir central (lois et règlements dans le domaine du foncier). A corrélérer à la problématique d'une agriculture performante au double sens de la résorption du déficit alimentaire et du renforcement des capacités d'exportation du pays.

Quelles sont, dans la constitution, les matières susceptibles de réformes par le biais du parlement et celles qui relèvent du référendum constitutionnel ?

La durée des mandats et leur articulation ?

La Question casamançaise et l'Etat jacobin

La crise Casamançaise est certes une crise complexe à bien des égards mais les efforts immenses qui ont été déployés depuis trois (3) décennies pour lui trouver solution ont nourri une importante littérature dans des disciplines comme l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'économie... sans oublier la science politique. Des intellectuels de divers horizons lui ont consacré des ouvrages d'un grand intérêt tel Amadou Moctar Mbow : "Unité nationale et séparatisme en Afrique subsaharienne, le cas de la Casamance au Sénégal" ou encore Me Boucounta Diallo : "La crise casamançaise, problématique et voies de solution" paru

chez l'harmattan en avril (2013). Le problème, selon moi, est, pour ainsi dire, cerné. Pourquoi dès lors une solution définitive tarde-t-elle à intervenir ? Nous devons tous comprendre que les programmes de développement de la Casamance doivent être accompagnés de négociations sérieuses et ouvertes sur des formes d'organisation qui prennent en compte le désir d'identité qu'exprime la rébellion sans que cela n'aboutisse, comme certains le craignent, à amputer le pays de sa partie Sud. La prochaine constitution ne saurait faire l'impasse sur cette interpellation trentenaire.

L'Assemblée constituante traiterait aussi de la bonne gouvernance :

L'argent et la politique : S'occuper du problème de l'argent dans la politique est la corde principale qui ouvrira les mailles du filet de la bonne gouvernance : faut-il ou non financer les partis politiques ? Si oui, selon quels critères ? Faut-il moraliser les budgets de campagne électorale ? Si oui, comment ? Il y a l'exemple de la France qui a créé une commission nationale des comptes de campagne à laquelle les candidats présentent leurs comptes de campagne à peine un mois après le deuxième tour de scrutin ; *La déclaration de patrimoine : qui doit s'astreindre à la déclaration de patrimoine ? Dans quelles conditions ? Une déclaration étant ce qu'elle est, quels pourraient être les leviers de contrôle de la véracité de la déclaration ? Réforme des corps de contrôle si la nécessité est avérée, en mettant de la cohérence dans leurs rapports et garantir leur autonomie par la loi (budget, nomination, plan de carrière, etc.) ;

L'Assemblée constituante connaîtrait également des questions liées aux rapports entre l'Etat et les pouvoirs religieux, confessionnels ;

Le statut des minorités et des couches défavorisées et toute autre initiative arrivée à maturité.

Pour conclure : Une constitution doit être toujours sous-tendue par une vision. Même si nous devons être ouverts aux vents féconds, nous ne pouvons continuer à singer les constitutions d'autrui. Voici un demi-siècle que cela se fait sans qu'aucun de nos problèmes fondamentaux n'ait été réglé. Le moment n'est-il pas venu de changer de paradigme ? Oui, le moment est venu de changer de paradigme. Le président Sall en est-il capable ? Il devrait en être capable vu qu'il n'a aucun compte à rendre à un passé colonial, étant lui-même né après les indépendances. Mais lorsqu'on voit le caractère timoré des propositions qui sont avancées et tout le brouhaha qui entoure la seule question du mandat, l'on est fondé à mettre une croix sur les véritables réformes dont le pays a besoin. Il ne nous reste alors qu'à tout faire pour que la future alternance à la tête du pays soit portée par des hommes et femmes absolument convaincus des changements à apporter et prêts à tout sacrifier pour y arriver. Georges Washington et ses compagnons avaient agi de la sorte et l'Amérique d'aujourd'hui en est fière. ■

MAMADOU DIOP "DECROIX"

Député à l'Assemblée nationale
Secrétaire Général d'And-Jéf/Pads

*Buur est compris comme le roi ou le prince qui détient le pouvoir de punir

FOOT - AMICAUX CONTRE LA MAURITANIE ET LE MEXIQUE

Moustapha Seck s'appuie sur Diambars

Pour les matches amicaux de février contre la Mauritanie et le Mexique, le sélectionneur des Lions locaux du Sénégal a retenu 22 joueurs, dont 7 pensionnaires de Diambars.



Moustapha Seck

ADAMA COLY

La liste des Lions locaux pour les matches amicaux face à la Mauritanie et le Mexique est tombée, ce vendredi. A sa première lecture, on peut penser que l'entraîneur de l'équipe nationale locale du Sénégal a choisi de s'appuyer sur une ossature qui se connaît bien. Car Moustapha Seck, sur les 22 joueurs sélectionnés, a appelé pas moins de sept éléments de l'Institut Diambars : Adama Mbengue, Arial Benabent Mendy,

Alhassane Sylla, Ousseynou Thioune, Nestor Pamipi Mendy, Elimane Oumar Cissé, Dame Guèye. L'Us Gorée et le Jaraaf sont aussi bien servis avec quatre pensionnaires chacun.

La deuxième lecture laisse croire que le coach de Teungueth FC fait dans la continuité. L'entraîneur qui est passé par Niary Tally, As Pikine, Guédiawaye FC a convoqué plusieurs joueurs avec qui il a travaillé lors du dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) 2016.

Le premier match arrive dès ven-

dredi prochain contre la Mauritanie, au stade Caroline Faye de Mbour. Après, les Sénégalais s'envoleront pour Miami (Etats-Unis) où ils affronteront le Mexique, le 10 février.

Les joueurs entrent en stage de préparation à partir de ce lundi, à 11 heures, au Centre de développement technique Jules François Bocandé de Toubab Dialao. ■

La liste

Gardiens : Cheikh Ahmadou Bamba Thioub (Jaraaf), Pape Seydou Ndiaye (Niary Tally)

Défenseurs : Matar Kanté (Jaraaf), Adama Mbengue (Diambars), Arial Benabent Mendy (Diambars), Alioune Ndiaye (Jaraaf), Mody Traoré (Tengueuth FC), Mamadou Sylla (Us Ouakam), Alhassane Sylla (Diambars)

Milieux : Ousseynou Thioune (Diambars), Boubacar Cissokho (Suneor), Nestor Pamipi Mendy (Diambars), Abdoulaye Bâ (Niary Tally), Elimane Oumar Cissé (Diambars), Roger Gomis (Us Gorée), Ngagne Diallo (Us Gorée).

Attaquants : Dame Guèye (Diambars), Jean Rémi Bocandé (Us Gorée), Chérif Salif Sané (Casa Sport), Ibrahima Diop (Jaraaf), Assane Mbodj (Jaraaf), Mor Talla Nguer (Us Gorée).

FOOT - CHAN 2016

Quatre quarts de finale appétissants

On connaît les affiches des quatre quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations qui auront lieu les 30 et 31 janvier au Rwanda. Il s'agit de Rwanda-RD Congo, Cameroun-Côte d'Ivoire, Tunisie-Mali et Zambie-Guinée.

Les Championnats d'Afrique des nations se suivent et l'équipe de la RD Congo reste, décidément. Pour la quatrième fois en autant d'éditions, la RDC va prendre part au second tour du Chan.

Une RDC expérimentée face à un Rwanda enthousiaste

Les Léopards vont en effet défier le pays hôte du tournoi, le Rwanda, le 30 janvier à Kigali. Pour leur deuxième participation à cette compétition, les Rwandais ont fait une belle impression. Ils ont battu la Côte d'Ivoire et le Gabon avant de déjouer face au Maroc, dans un match sans enjeu pour eux. Rien qui devrait toutefois impressionner la co-meilleure attaque de ce premier tour, avec 8 buts inscrits (à égalité avec la Tunisie). Les Congolais ont l'habitude des chaudes ambiances et n'ont donc rien à craindre de celle du Stade Amahoro.

Un Cameroun - Côte d'Ivoire indécis

Comme le Rwanda, la Côte

d'Ivoire dispute pour la première fois les quarts de finale du Chan, contrairement aux Camerounais pour qui c'est la deuxième fois après 2011. Ivoiriens et Camerounais sont montés en puissance durant ce Chan 2016. Après deux premiers matches un peu poussifs, ils ont remporté chacun une victoire convaincante, respectivement contre le Gabon (4-1) et la RDC (3-1). Ce deuxième quart, prévu le 30 à Huye, s'annonce donc indécis.

La Tunisie favorite face au Mali

Le troisième quart, entre la Tunisie et le Mali le 31 janvier à Kigali, semble plus déséquilibré. L'équipe du Mali alignée au Chan 2016 est très jeune. Les Tunisiens, beaucoup plus expérimentés, restent en outre sur une cinquième victoire face au Niger (5-0). Les Aigles, quarts de finalistes en 2014, n'ont jamais atteint les demi-finales du Chan, contrairement aux Tunisiens,

vainqueurs de l'édition 2011.

Encore une surprise de la Guinée, face à la Zambie ?

Enfin, la Guinée, qui disputait carrément le Chan pour la première fois, a une nouvelle l'occasion de surprendre face à la Zambie de Christopher Katongo. Les Zambiens, 3es du premier Chan, en 2009, auront certes la faveur des pronostics. Mais les Guinéens peuvent néanmoins être la surprise de ce Chan 2016. Qui aurait imaginé, en effet, que la Libye gagnerait l'édition 2014 ? ■

RFI.FR

Programme

Samedi

13h Rwanda - RD Congo
16h Cameroun - Côte d'Ivoire

Dimanche

13h Tunisie - Mali
16h Zambie - Guinée

REVUE TOUT TERRAIN

FIFA

Appel suspensif pour Real et Atlético !

Bonne nouvelle pour le Real Madrid et l'Atlético Madrid ! Interdits de recrutement jusqu'à l'été 2017 par la Commission de discipline de la FIFA pour "des infractions relatives au transfert international et à l'enregistrement de joueurs âgés de moins de 18 ans", les deux clubs de la capitale espagnole ont reçu une réponse favorable de la chambre d'appel de l'instance internationale. Ainsi, leur appel étant suspensif, les deux institutions auront le droit de recruter l'été prochain si la décision n'est pas rendue d'ici-là.

BARÇA

La piste Paul Pogba abandonnée ?

Le dossier Paul Pogba (22 ans, 19 matchs et 4 buts en Serie A cette saison) a beaucoup agité le mercato l'été dernier, et le FC Barcelone était annoncé comme la probable future destination du milieu de terrain de la Juventus Turin. Mais à en croire le Mundo Deportivo ce vendredi, le Barça aurait décidé d'abandonner la piste de l'international français. Selon le quotidien espagnol le Barça veut se concentrer sur le recrutement d'un défenseur central de grande envergure. Les noms des Parisiens Thiago Silva et Marquinhos sont toujours évoqués, mais aussi celui d'Aymeric Laporte (Bilbao). Méfiance toutefois puisque le club catalan peut jouer l'intox dans un dossier Pogba qui risque bien d'animer une nouvelle fois le mercato dans six mois...

CHELSEA

Abdenour dans le viseur



Alors que Chelsea s'apprête à concrétiser l'arrivée d'un défenseur central américain, les Blues envisageraient également de recruter une vieille connaissance de la Ligue 1 dans ce secteur de jeu. Selon The Times, l'international tunisien de Valence, Aymen Abdenour (26 ans, 12 matchs en Liga cette saison), est dans le viseur de l'actuel 13e de Premier League. L'ancien joueur de Toulouse et de Monaco serait perçu comme l'élément idéal pour renforcer une défense aux abois depuis le début de la saison (6e plus mauvaise défense de Premier League avec 34 buts encaissés). A noter qu'une telle transaction pourrait arranger Monaco. Le club de la Principauté hériterait obligatoirement d'une certaine somme selon le montant du transfert grâce à une clause négociée avec Valence. Pas sûr toutefois que les Valenciens acceptent de se séparer d'un élément titulaire seulement six mois après son arrivée...

BAYERN

Pep Guardiola : "L'ambiance est bonne"

Pep Guardiola, l'entraîneur du Bayern Munich, a répondu aux déclarations d'un

joueur de son équipe cité (sous couvert d'anonymat) par le magazine allemand Kicker et qui assurait que l'ambiance n'était "pas bonne" au sein de l'équipe. "C'est impossible de disputer une telle phase retour sans que l'ambiance soit bonne. L'ambiance est bonne, très bonne", a assuré le coach de la formation bavaroise. Guardiola ne nie pas, en revanche, avoir exigé plus de professionnalisme de la part de ses joueurs. "Quelques joueurs avaient quelques kilos de trop (à la reprise) et c'est pour ça que j'ai dit qu'il fallait plus de professionnalisme", s'est-il justifié sans pour autant dévoiler de noms. "J'ai besoin de pression, c'est mon travail. Je continuerai de mettre la pression sur les joueurs. Du premier au dernier jour, je suis ici pour me battre", a répondu Pep Guardiola pour expliquer son extrême exigence envers ses joueurs.

France - 23^e journée

Vendredi

Marseille - Lille 1-1

Samedi

16h Angers - Monaco

19h Bastia - Lyon

Troyes - Nantes

Lorient - Reims

GFC Ajaccio - Montpellier

Toulouse - Guingamp

Dimanche

13h Caen - Nice

20h Bordeaux - Rennes

20h Saint-Étienne - Paris-SG

Angleterre - Cup (16^{es})

Vendredi

Derby County - Man United 1-3

Samedi

12h45 Colchester - Tottenham

15h Crystal Palace - Stoke City

Aston Villa - Manchester City

Nottingham Forest - Watford

Arsenal - Burnley

West Brom - Peterborough United

Portsmouth - Bournemouth

Bolton - Leeds United

Shrewsbury Town FC - Sheffield Wed.

Bury - Hull City

Reading - Walsall

Oxford United - Blackburn

17h30 Liverpool - West Ham

Dimanche

13h30 Carlisle - Everton

16h Milton Keynes - Chelsea

Espagne - 22^e journée

Samedi

15h FC Barcelone - Atlético Madrid

17h15 Eibar - Malaga

Getafe - Athletic Bilbao

19h30 Villarreal - Granada

21h05 Real Sociedad - Betis Séville

Dimanche

11h Séville FC - Levante

15h Valence - Sporting Gijon

17h15 Las Palmas - Celta Vigo

19h30 Real Madrid - Espanyol

Lundi

19h30 La Corogne - Rayo Vallecano

Italie - 22^e journée

Samedi

14h Carpi - Palerme

17h Atalanta - Sassuolo

19h45 AS Roma - Frosinone

Dimanche

11h30 Chievo Vérone - Juventus

14h Naples - Empoli

Genoa - Fiorentina

Udinese - Lazio Rome

Torino - Hellas Vérone

Bologne - Sampdoria

19h45 AC Milan - Inter Milan

Allemagne - 19^e journée

Vendredi

FSV Mayence - M'Gladbach 1-0

Samedi

14h30 Dortmund - Ingolstadt

Werder Brême - Hertha Berlin

Leverkusen - Hanovre

SV Darmstadt - Schalke

Augsbourg - Eintracht Francfort

17h30 VfB Stuttgart - Hambourg

Dimanche

14h30 VfL Wolfsburg - FC Cologne

16h30 Bayern Munich - Hoffenheim

LIGUE 1 - 11^e JOURNÉE

Un classique Jaraaf - Casa Sport

L'affiche Jaraaf - Casa Sport, classique de la Ligue 1, au stade Demba Diop, sera la grande attraction de la 11^e journée qui se joue ce samedi, dimanche et lundi.



Jaraaf

LOUIS GEORGES DIATTA

Le stade Demba Diop sera le théâtre du classique de la Ligue 1, ce samedi. Le Jaraaf de Dakar (10^e, 12 points) accueille le Casa Sport (2^e, 16 pts) pour la 11^e journée, à 18 heures. Cette affiche a toujours répondu aux attentes aussi bien sur la pelouse que dans les gradins entre les supporters des deux clubs. Cette année ne fera surtout pas l'exception compte tenu de la dynamique actuelle des deux formations. Le club de la Médina a retrouvé un léger mieux après une friolité en début de championnat. Le coach Alassane Dia et ses joueurs, vaincus la journée passée (3-1) par l'Olympique de Ngor, auront donc besoin d'un résultat positif pour mieux se repositionner. Mais en face, il y a l'équipe de Ziguinchor qui n'a pas connu de défaite depuis 8 jour-

nées. Meilleure attaque du championnat avec 15 buts marqués, le Casa va chercher le succès face à la pire défense (16 buts encaissés) pour poursuivre son ascension. Au-delà des considérations liées au classement, Demba Ramata Ndiaye et ses protégés ont une revanche à prendre. Ces trois dernières saisons, les Ziguinchorois ne sont parvenus pas à battre les Médinois en championnat. Leur dernière victoire remonte à quatre ans lors du sacre en 2012, à l'aller (1-2) et retour (1-0).

En première heure (16h) au stade Demba Diop, l'Union sportive de Ouakam (8^e, 12 pts) reçoit la Linguère (13^e, 10 pts).

Ndiambour risque gros face au Stade de Mbour

Jusqu'à-là épargné par ses poursuivants, le leader Ndiambour (17 pts) risque gros ce dimanche.

L'équipe lougatoise accueille le Stade de Mbour (6^e, 14 pts). Avec 3 journées sans victoire (1 défaite et 2 nuls), Boucounta Cissé et ses poulains sont sous pression en tête du classement. Ils risquent d'être éjectés du fauteuil de leader par les concurrents, notamment le Casa Sport et Mbour PC qui pointent à une longueur (16 pts chacun). Les Lougatois attendent des Mbourois qui essayeront de réitérer leur coup de la dernière fois contre la Suneor (1-0).

Ngor à l'assaut de la Suneor

Les Diourbellois attendent aussi un adversaire en forme. L'Olympique de Ngor (5^e, 14 pts) est l'une des meilleures équipes lors des 3 dernières journées. Le finaliste de la Coupe du Sénégal 2014 a engrangé 7 points sur les 9 (2 victoires et 1 nul). En plus, le club lébou a mis fin, avec la manière (3-1), à 30 ans sans victoire contre le Jaraaf. De quoi susciter un regain d'intérêt chez les Ngorois. La Suneor (11^e, 11 pts) est donc avertie. En cas de victoire, les Ngorois pourraient s'installer au podium si ses devanciers font un faux pas. Les Huilliers, pour leur part, tenteront de retrouver la voie du succès.

Diambars sous la menace

L'Académie de Saly est en manque d'inspiration en ce moment. Actuellement premier non

relégable (12^e) à égalité de points (10 pts) avec le premier relégable Linguère, Diambars joue un match important ce samedi à Fodé Wade contre As Douanes. Cette dernière également a besoin de victoire pour se relancer en championnat et se donner de la confiance avant le début des compétitions africaines.

Mbour Petite Côte (3^e, 16 pts) a perdu la deuxième place à l'issue de la journée dernière en faveur du Casa Sport. Malgré tout, les Mbourois ont la possibilité, ce week-end, de revenir en force face à Guédiawaye FC (4^e, 15 pts). L'équipe coachée par Karim Mané pourrait même prendre la première place en cas de mésaventure de ses devanciers.

La 11^e journée prendra fin ce lundi avec le match entre la lanterne rouge Niary Tally (14^e, 9 pts) et l'Us Gorée (9^e, 12 pts), au stade Demba Diop. ■

PROGRAMME

Samedi

16h30 Suneor - Ol. de Ngor
Diambars - As Douanes
Stade Demba Diop

16h Us Ouakam - Linguère
18h Jaraaf - Casa Sport

Dimanche

16h30 Ndiambour - Stade de Mbour
Mbour PC - Guédiawaye FC

Lundi

17h Niary Tally - Us Gorée

LUTTE - MOUSSA NDOYE / TONNERRE & ZARCO / BATHIE SÉRAS

Deux affiches de feu !

Moussa Ndoye de Yarakh et Tonnerre de Pikine s'opposent, ce dimanche, dans un duel de techniciens. Zarco de Grand Yoff Mbolo et Bathie Séras de Guinaw Rails vont s'affronter pour se racheter. Ce sera au stade Demba Diop.

ASSY GAYE

Après la 3^e journée du tournoi de la TNT disputée le week-end dernier, le stade Demba Diop ouvrira ses portes au monde de lutte, ce dimanche. Ce sera pour la première journée de la structure Paf Productions qui offre deux grandes affiches aux amateurs. Moussa Ndoye / Tonnerre et Zarco / Bathie Séras. Des chocs alléchants qui mettront l'ambiance au stade si l'on se fie à leurs propos d'avant-combat par presse interposée.

Moussa Ndoye - Tonnerre : deux cracks en lutte

Moussa Ndoye, qui revient d'une brillante victoire sur Alioune Sèye 2 de Walo après deux saisons blanches, aura à cœur de confirmer son dernier succès. Son adversaire,

Tonnerre, n'attire plus. Après ses débuts très prometteurs, le Pikinois perd petit à petit sa place de leader au sein de son écurie. Il a connu des revers consécutifs (le dernier avec Garga Mbossé) et des saisons blanches successives. Tonnerre se doit de signer son retour pour ne pas se faire contester par ses jeunes "frères" qui, eux, s'imposent. Un combat opposant deux lutteurs teigneux en lutte traditionnelle.

Zarco - Bathie Séras : pour le rachat

Pour cette autre grande affiche, l'enjeu est de taille et les objectifs similaires : vaincre pour se repositionner dans l'arène. En effet, l'associé de l'écurie Rock Energie revient d'un cuisant revers face à Siteu de Lansar dans un combat âprement disputé. Ayant en sa



Moussa Ndoye / Tonnerre

faveur tous les pronostics, Zarco avait mordu la poussière. Face à Bathie Séras qui l'a devancé un peu dans le métier, le rachat est de mise. Chose qui ne sera pas facile si l'on sait que le Pikinois veut reprendre la place perdue et signer son retour après plusieurs saisons sabbatiques et sa dernière défaite face à Modou Anta de Thiès.

En combats spéciaux, Bébé Diouldé fera face à Alpha Keita. Et Dieuf Dieul affrontera Double Moteur.

BOY KAÏRÉ SUR MOUSSA NDOYE / TONNERRE

"Pas de favori"

"Le combat sera loin d'être facile. Les amateurs verront un beau duel s'ils privilégient la lutte pure et dure. Ils sont très teigneux et à chaque sortie, ils livrent des duels électriques. Moussa Ndoye est un vrai lutteur qui

se donne à fond dans ses combats. Malgré ses saisons blanches, il est redoutable. Quant à Tonnerre, il avait un bon début mais il s'est fait oublier à cause de ses revers et saisons blanches. Mais il a bien travaillé pour revenir en force. Sa baisse de forme semble être du passé. Il n'y a pas de favori, ils partent à chances égales."

EL HADJI THIerno NDIAYE, SUR ZARCO / BATHIE SÉRAS

"Seule la ruse va les départager"

"C'est le combat du retour dans la course. Tous les deux ont le même objectif : gagner pour revenir. La victoire est capitale pour chacun. Soit c'est vaincre soit c'est sombrer. Le plus expérimenté, le plus rusé vaincra. Ce sont deux combattants, deux guerriers qui n'ont peur de rien. Mais seule la ruse va les départager." ■

LIGUE 2 - 11^e JOURNÉE

Le leader menacé

Le leader Teungueth FC (22 points), qui reçoit Cayor Foot, est sous la menace de son dauphin Génération Foot (21 pts) qui défie le Port, à l'occasion de la 11^e journée de Ligue 2.

Reiné par la Renaissance de Dakar (0-2) après quatre victoires d'affilée, le leader Teungueth FC (22 points) est attendu pour réagir ce dimanche face à Cayor Foot (9^e, 14 pts). Un succès dans cette rencontre permettra au promu de conserver son fauteuil. L'équipe rufisqueuse, qui a raté mardi dernier l'opportunité de larguer son dauphin Génération Foot (2^e, 21 pts) à 4 longueurs, devra se méfier du club de Tivaouane. Galvanisé par un important succès (2-0) face à Ndar Gueth, Cayor Foot aura l'ambition de confirmer pour se rapprocher du podium.

Le dauphin Génération Foot (2^e, 21 pts), sevré de victoire lors de ses deux dernières sorties (0-0) contre Etics et (1-1) face à Bargueth, ira à l'assaut du Port autonome de Dakar (6^e, 16 pts). En cas de succès, les Académiciens de Déné Biram Ndao peuvent compter sur un faux pas du leader pour se hisser au sommet.

Etics de Mboro (3^e, 18 pts), qui accueille la lanterne rouge Dahra (14^e, 2 pts), vise les trois points pour rester sur le podium. En cas de contre-performance, les Phosphatiers pourront être doublés par leurs poursuivants, Yeggo et Duc, qui lorgnent le trio de tête. Les Sicapois (4^e, 17 pts) et les Etudiants (5^e, 16 pts) seront en déplacement dans les fiefs de Bargueth (8^e, 15 pts) et Ndar Guedj (13^e, 8 pts). L'As Pikine (7^e, 15 pts) va chercher à se coller au podium contre Dakar Sacré-Cœur (10^e, 10 pts). Asfa (11^e, 9 pts) joue contre la Renaissance de Dakar (12^e, 9 pts). Ces deux équipes sont en quête d'une victoire pour s'éloigner de la zone dangereuse. ■

OUMAR BAYO BA (STAGIAIRE)

Programme

Samedi

Stade Amadou Barry
15h Port - Génération Foot
17h Dakar Sacré-Cœur - Pikine

Dimanche

Stade Amadou Barry
15h Asfa - Renaissance de Dakar
17h Teungueth FC - Cayor Foot
À Kébémér
16h30 Bargueth - Yeggo
À Dahra
16h30 Etics - Dahra
À Saint-Louis
16h30 Ndar Guedj - Duc

LUTTE

Gouy Gui au CNG ce samedi

C'est ce samedi que Gouy Gui va déférer à la convocation de la Commission règlements et disciplines du Comité national de gestion (CNG) de la lutte. Le lutteur s'expliquera devant le président Babacar Diouf et ses membres sur son "non-combat" du 24 janvier dernier face à Ama Baldé.